

## Liste des pièces jointes

- Pièce 1 :** Décision n° 19000 53/59 du 16 avril 2019 de Monsieur le président du tribunal administratif de Lille désignant le commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.
- Pièce 2 :** Arrêté préfectoral en date du 30 avril 2019 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique.
- Pièce 3 :** Procès-verbal de constat, établi par l'huissier de justice, vérifications effectuées les 10/13 mai, 28 mai et 28/29 mai 2019.  
Procès-verbal de l'huissier de justice relatif au constat de l'affichage relevant du concessionnaire.
- Pièce 4 :** Extraits de la parution des avis dans la voix du Nord, Nord Eclair, l'Aisne nouvelle et le courrier Picard
- Pièce 5 :** Procès-verbal de notification de synthèse des observations recueillies au cours de l'enquête et demandant au maître d'ouvrage de produire un mémoire en réponse
- Pièce 6 :** Mémoire en réponse du maître d'ouvrage
- Pièce 7 :** mémoire en réponse du commissaire enquêteur
- Pièce 8 :** Affichages réglementaires
- Pièce 9 :** 2 Registres d'enquête relatifs à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de Clary et de Marez
- Pièce 10 :** lettre de Madame FOULON FAREZ plus 6 annexes
- Pièce 11 :** lettre de Mr François de RUGY
- Pièce 12 :** lettre du président des Hauts de France
- Pièce 13 :** lettre de la mairie de Saint Aubert
- Pièce 14 :** lettre de Mr et Mme HERMANT
- Pièce 15 :** lettre de Mr et Mme LEFRANC
- Pièce 16 :** lettre de Mr et Mme WITTE
- Pièce 17 :** info du collectif citoyen VENT POUR TOUS
- Pièce 18 :** procès-verbal de dépôt de dossier
- Pièce 19 :** étude de la MRAe en date du 10 janvier 2019
- Pièce 20 :** réponse apportée par EOLIS.NOROIT

1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

DECISION DU

16/04/2019

N° E19000053 /59

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commissaire

Vu, enregistrée le 11/04/2019, la lettre par laquelle le Préfet du Nord demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet la demande d'autorisation, présentée par la société Eolis.Noroit - Parc Eolien de l'Epinette, d'exploiter un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs et 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Clary et Maretz ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants et L.181-10 et suivants ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019 ;

DECIDE

**ARTICLE 1** : Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

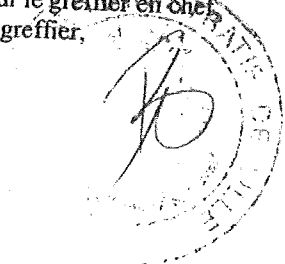
**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée au Préfet du Nord à la Société Eolis Noroit et à Monsieur Jean-Louis COUVOYON.

Fait à Lille, le 16/04/2019

Le Président,

*O. Couvert-Castera*  
Olivier COUVERT-CASTERA

Pour expédition conforme,  
Pour le greffier en chef,  
Le greffier,





*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DU NORD

Préfecture du Nord

Direction de la Coordination  
des Politiques Interministérielles

Bureau des installations classées  
pour la protection de l'environnement

Réf.:DCPI-BICPE-MM

### ARRÊTÉ D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la demande présentée par la société  
EOLIS.NOROIT en vue d'obtenir l'autorisation  
d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes  
de livraison à CLARY et MARETZ

Le Préfet de la région Hauts-de-France  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L123-3 à L123-18, L181-10, L512-1, R123-3 à R123-27 et R181-36 à R181-38 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2019 portant délégation de signature à Monsieur Benoît READY, directeur de la coordination des politiques interministérielles à la préfecture du Nord, ainsi qu'à l'ensemble des personnes placées sous son autorité ;

Vu la demande présentée le 22 décembre 2016 et complétée les 6 avril 2017 et 27 juin 2018 par la société EOLIS.NOROIT dont le siège social est situé boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage à LILLE (59777) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison sur le territoire des communes de CLARY et MARETZ ;

Vu les études d'impact et de dangers et les pièces du dossier produit à l'appui de cette demande ;

Vu le rapport en date du 30 janvier 2019 de l'inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement portant avis sur l'aspect complet et régulier du dossier de demande d'autorisation d'exploiter susvisé ;

Vu l'avis tacite de l'Agence Régionale de la Santé sur la demande d'autorisation susvisée ;

Vu l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale des Hauts-de-France en date du 10 janvier 2019 et les éléments de réponse à cet avis transmis le 3 mai 2019 conformément à l'article L122-1 du code de l'environnement ;

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant celle-ci, un avis au public, établi aux frais du demandeur, sera affiché en mairies, par les soins des maires, dans les communes de CLARY, MARETZ, BEAUMONT-EN-CAMBRÉSIS, BERTRY, BUSIGNY, CAUDRY, CAULLERY, DEHÉRIES, ELINCOURT, ESNES, HAUCOURT-EN-CAMBRÉSIS, HONNECHY, FONTAINE-AU-PIRE, INCHY, LE CATEAU-CAMBRÉSIS, LIGNY-EN-CAMBRÉSIS, MALINCOURT, MAUROIS, MONTIGNY-EN-CAMBRÉSIS, REUMONT, SAINT-SOUPLET, TROISVILLES et WALINCOURT-SELVIGNY dans le département du Nord et dans les communes de BEAUREVOIR, BECQUIGNY, BOHAIN-EN-VERMANDOIS, BRANCOURT-LE-GRAND, PRÉMONT et SERAIN dans le département de l'Aisne, communes dont une partie du territoire est située à moins de 6 kilomètres des limites de l'exploitation envisagée.

L'accomplissement de cet affichage sera certifié par les maires des communes précitées.

En outre, l'avis sera affiché sur des panneaux par le demandeur sur chacune des voies d'accès aux terrains, objet de la demande d'exploitation ou, s'il y a lieu, des voies publiques.

Par ailleurs, l'enquête sera annoncée quinze jours avant son ouverture et rappelée dans les huit premiers jours de celle-ci, par les soins du préfet du département du Nord, et aux frais du demandeur, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans tout le département du Nord et dans deux journaux diffusés dans celui de l'Aisne.

### CHAPITRE 3 : DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Article 3.1. - Monsieur Jean-Louis COUVOYON, Ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :

- en mairie de CLARY : lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures, mardi 11 juin 2019 de 9 heures à 12 heures, mercredi 26 juin 2019 de 14 heures à 17 heures ;
- en mairie de MARETZ : mardi 4 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15, samedi 22 juin 2019 de 9 heures à 12 heures et vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15.

Article 3.2. - Les observations écrites ou orales seront consignées dans les registres ouverts en mairies de CLARY et de MARETZ. Des observations peuvent également être transmises :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr),
- de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences,
- par voie postale en mairie de CLARY - Place des Écossais, 59225 CLARY – à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur peut décider de la prolongation de l'enquête, qui doit alors être notifiée au préfet au plus tard huit jours avant la fin de l'enquête et portée à la connaissance du public au plus tard à la date initiale de fin d'enquête.

### CHAPITRE 4 : CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

Après clôture de l'enquête le 28 juin 2019, le commissaire-enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le demandeur et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans le procès verbal, en l'invitant à produire dans un délai maximum de 15 jours, ses observations éventuelles.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur enverra au préfet le dossier de l'enquête comprenant le registre accompagné des observations du public ainsi que son rapport et ses conclusions motivées par l'intermédiaire du sous-préfet de CAMBRAI. Ce délai pourra être reporté sur la demande argumentée du commissaire enquêteur et après avis de l'exploitant. Il transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Nord, à la préfecture du Nord ainsi que dans les mairies soumises à enquête publique pendant une durée d'un an après la publication de l'arrêté d'autorisation ou de refus d'exploitation.

À l'issue de cette phase d'enquête, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation.

Vu l'avis du Ministre des Armées en date du 22 juin 2017 ;

Vu l'avis de l'architecte des Bâtiments de France en date du 11 mai 2017 ;

Vu la décision en date du 16 avril 2019 du président du tribunal administratif de Lille désignant, en qualité de commissaire-enquêteur, Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité ;

Considérant que les conditions pour la tenue d'une enquête publique sont réunies ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture du Nord ;

## ARRETE

### CHAPITRE 1 : OBJET DE L'ENQUÊTE

Article 1.1. - La demande présentée par la société EOLIS.NOROIT - siège social : boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage, 59777 LILLE - en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

**2980** - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs,

sera soumise à l'enquête publique prévue par les dispositions du Code de l'Environnement.

Outre cette autorisation au titre de l'article L512-1 du Code de l'Environnement, la présente demande sollicite l'obtention :

- du permis de construire au titre de l'article L421-1 du Code de l'Urbanisme,
- de l'approbation au titre de l'article L323-11 du Code de l'Énergie.

### CHAPITRE 2 : MESURES DE PUBLICITE

#### Article 2.1 – Accès au dossier

Un exemplaire du dossier contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, ainsi que les avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse qui lui a été apportée par l'exploitant, du Ministre des Armées et de l'architecte des Bâtiments de France, sera déposé pendant un mois **du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus** en mairies de CLARY, siège de l'enquête, et de MARETZ, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Toute personne peut par ailleurs, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet du Nord, dès la publication du présent arrêté.

Enfin, des informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Bertrand DEVOSSEL, chef de projet développement EnR, par mail à l'adresse suivante : [bertrand.devosssel@engie.com](mailto:bertrand.devosssel@engie.com) ou par téléphone au 06 71 44 88 14.

#### Article 2.2 – Avis au public

Les conseils municipaux de CLARY, MARETZ, BEAUMONT-EN-CAMBRÉSIS, BERTRY, BUSIGNY, CAUDRY, CAULLERY, DEHÉRIES, ELINCOURT, ESNES, HAUCOURT-EN-CAMBRÉSIS, HONNECHY, FONTAINE-AU-PIRE, INCHY, LE CATEAU-CAMBRÉSIS, LIGNY-EN-CAMBRÉSIS, MALINCOURT, MAUROIS, MONTIGNY-EN-CAMBRÉSIS, REUMONT, SAINT-SOUPLET, TROISVILLES, WALINCOURT-SELVIGNY, BEAUREVOIR, BECQUIGNY, BOHAIN-EN-VERMANDOIS, BRANCOURT-LE-GRAND, PRÉMONT et SERAIN, pourront formuler leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête.

Ces avis ne pourront toutefois être pris en considération que s'ils sont exprimés au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

#### CHAPITRE 5 : NOTIFICATIONS

La secrétaire générale de la préfecture du Nord et Monsieur le Sous-Préfet de CAMBRAI sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'exploitant et dont copie sera adressée aux :

- Maires de CLARY, MARETZ, BEAUMONT-EN-CAMBRÉSIS, BERTRY, BUSIGNY, CAUDRY, CAULLERY, DEHÉRIES, ELINCOURT, ESNES, HAUCOURT-EN-CAMBRÉSIS, HONNECHY, FONTAINE-AU-PIRE, INCHY, LE CATEAU-CAMBRÉSIS, LIGNY-EN-CAMBRÉSIS, MALINCOURT, MAUROIS, MONTIGNY-EN-CAMBRÉSIS, REUMONT, SAINT-SOUPLET, TROISVILLES, WALINCOURT-SELVIGNY, BEAUREVOIR, BECQUIGNY, BOHAIN-EN-VERMANDOIS, BRANCOURT-LE-GRAND, PRÉMONT et SERAIN ;
- préfet de l'Aisne ;
- Commissaire-enquêteur ;
- directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, chargé du service d'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement.

Fait à Lille, le 30 AVR. 2019

Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur

Benoit READY



# **PROCES VERBAL DE CONSTAT**

**DOSSIER Société EOLIS NOROIT**

**Constat Internet  
10 mai 2019**

***Etude compétente dans les départements  
du NORD et du PAS-DE-CALAIS***

**PROCES VERBAL  
DE CONSTAT**

**S.C.P.**

**Eric PLICHON**

**Aurore PLICHON**

**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -

19, rue de la Porte Notre-Dame

Tél. 03 27 82 32 32

- Bureaux annexes -

CAUDRY - 8, rue de la République

Tél. 03 27 85 25 58

SOLESMES - 8, Avenue Pasteur

Tél. 03 27 79 31 95

[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)

**L'AN DEUX MIL DIX NEUF, et le DIX MAI  
de 16 HEURES 00 minutes à 16 HEURES 45  
minutes**

**A la demande de :**

**La Société EOLIS NOROIT, ayant son siège 215 rue Samuel  
Morse, Le Triade II, 34000 MONTPELLIER,**

Je, **Eric PLICHON**, Huissier de justice associé membre de la Société Civile Professionnelle « **Eric PLICHON et Aurore PLICHON** », Huissiers de Justice Associés, près le Tribunal de Grande Instance de CAMBRAI, ayant siège à **59400 CAMBRAI, 19, Rue de la Porte Notre Dame**, et ses bureaux annexes à CAUDRY, 8, Rue de la République, et SOLESMES, 8, Avenue Pasteur, soussigné ,

Certifie avoir ce jour, depuis mon Etude sise à CAMBRAI (59400), 19, rue de la Porte Notre Dame, procédé aux opérations suivantes préalables à mes constatations ci-après exposées ;

Madame Bérengère LEMEUNIER, Chef de Projets Développement EnR au sein de la société ENGIE GREEN m'ayant déclaré préalablement :

*« La Société EOLIS NOROIT a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ et un avis d'enquête publique a été rendue par les services de l'Etat dans le département.*

*« Cet avis d'enquête publique a été publié sur le site Internet des services de l'Etat dans le département.*

*Je vous demande d'en dresser constatations.»*

1  




Depuis l'Etude sise à CAMBRAI (59400), 19, rue de la Porte Notre Dame, je procède aux travaux et constatations suivantes :

## ENONCIATIONS PREALABLES

Toutes les copies d'écran illustrant le présent procès-verbal de constat ont été réalisées à l'aide de la commande « Impr » installée sur le poste ayant servi aux constatations.

### Résolution de l'écran

J'ai effectué un clic droit sur le Bureau, sur une zone vide. J'ai ensuite cliqué sur « Résolution d'écran ». J'ai effectué une copie écran de la fenêtre qui s'est affichée.



### Synchronisation de l'horloge

J'ai synchronisé l'horloge de mon ordinateur en effectuant les manipulations suivantes :

- Clic gauche sur l'horloge située à droite dans ma barre de tâches
- Clic sur « Modifier les paramètres de la date et de l'heure... »
- Clic sur l'onglet « temps internet »

J'effectue une copie écran :

2)

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**  
- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
www.huissier-cambrai.fr

- OK

**S.C.P.**

**Eric PLICHON**

**Aurore PLICHON**

**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -

19, rue de la Porte Notre-Dame

Tél. 03 27 82 32 32

- Bureaux annexes -

AUDRY - 8, rue de la République

Tél. 03 27 85 25 58

SOLESMES - 8, Avenue Pasteur

Tél. 03 27 79 31 95

[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)

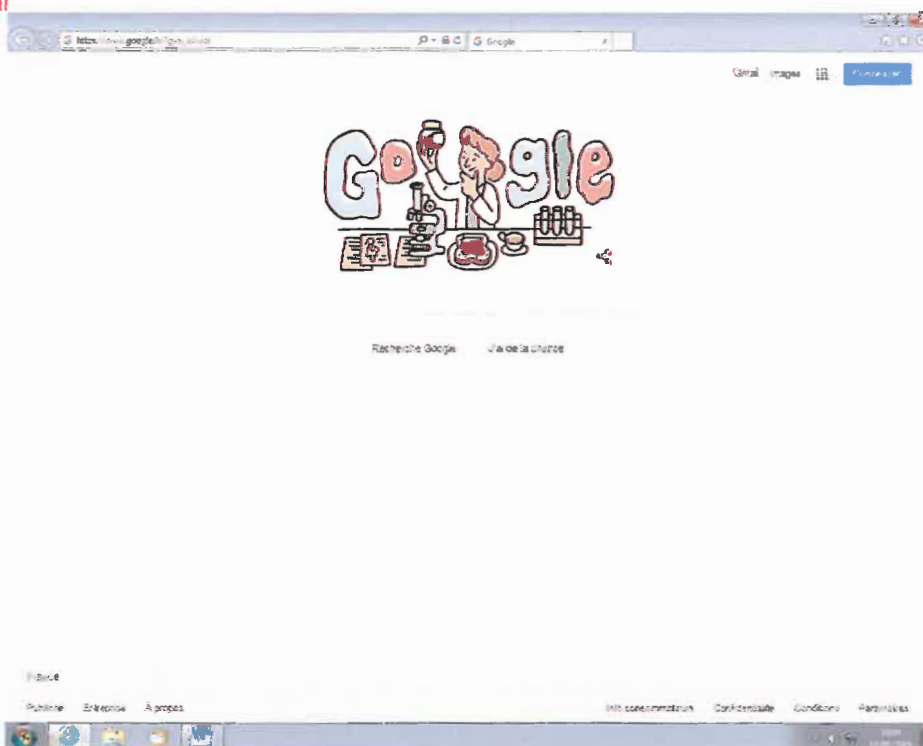
## CONSTATATIONS SUR LE SITE INTERNET :

Je démarre mes constatations factuelles vers 16 heures 13 minutes

Après s'être connecté sur Internet via Internet Explorer, je tape l'adresse suivante dans la barre de navigation :

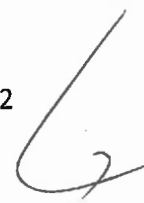
[www.google.fr](http://www.google.fr)

La page d'accueil apparaît. J'effectue une copie écran.

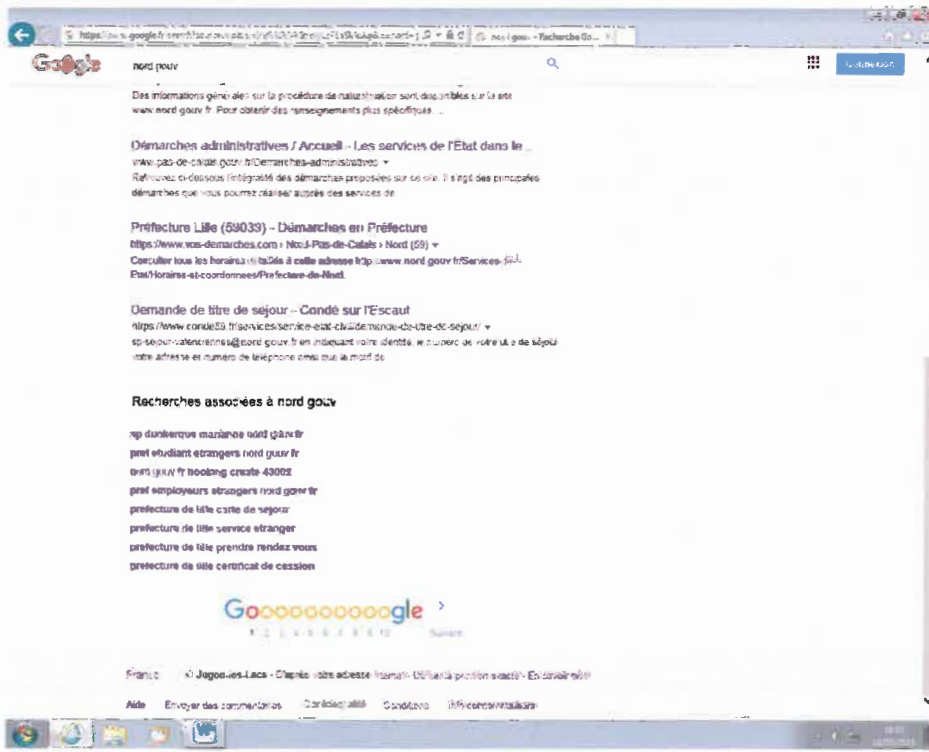
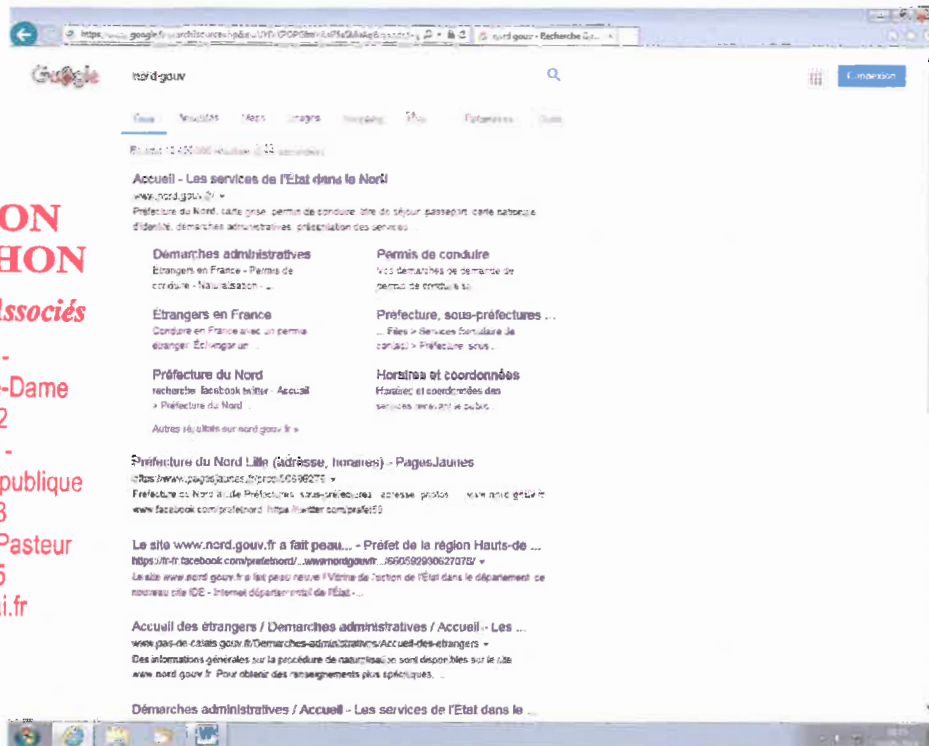


J'ai cliqué plusieurs fois sur F5 pour rafraîchir la page.

Dans la barre de recherches, j'ai tapé « nord gouv ». Une page s'est affichée, j'en ai effectué une capture d'écran après l'avoir rafraîchie à plusieurs reprises en appuyant sur la touche F5 de mon clavier.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
*Huissiers de Justice Associés*  
 - Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
 CAUDRY - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
 SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
 www.huissier-cambrai.fr



J'ai cliqué sur le premier lien qui apparaît, à savoir « Accueil – Les services de l'Etat dans le Nord ».  
 Une page s'est affichée. J'ai rafraîchi cette page à plusieurs reprises en appuyant sur la touche F5 de mon clavier et ai effectué une copie écran.

13

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
*Huissiers de Justice Associés*  
 - Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
 CAUDRY - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
 SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
 www.huissier-cambrai.fr

The screenshot shows the website 'Les services de l'Etat dans le Nord'. The header includes the French Republic logo and navigation links for 'Services de l'Etat', 'Politiques publiques', 'Actualités', 'Fonctions', 'Démarches administratives', and 'Vous êtes'. The main content area features a 'Démarches administratives' section with icons for 'Accueil des étrangers', 'Prendre un rendez-vous', 'Système d'identification des véhicules', 'Crédit à la consommation', 'Professions réglementées', 'Travaux de construction', 'L'asile', and 'Carte nationale d'identité'. Below this is an 'Actualités' section with a headline: 'Economie - Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances valide la reprise d'Ascovat 19/02/19'. A 'Partager' button and a date 'Mise à jour le 18/05/2019' are also visible.

This screenshot shows the 'Actualités' section of the website. It features a list of news items: 'Commemoration - 74e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945', 'Avec HistoVec, consultez l'historique d'un véhicule d'occasion avant de l'acheter', 'Culture - Fête de la musique : gérer la sûreté et la sécurité des événements et sites culturels', and 'Environnement - Première réunion de concertation sur le raccordement du projet du parc éolien en mer'. Below the news list are three featured articles: 'Adresses et horaires' with a 'NON POINT NUMERIQUE' graphic, 'Alerte sécheresse' with a 'Sécheresse' graphic, and 'Bienvenue en France' with a 'Welcome TO FRANCE' graphic. A 'Service-Public.fr' logo is present in the top right. At the bottom, there is a 'Partager' button and a date 'Mise à jour le 18/05/2019'.

**S.C.P.  
Eric PLICHON  
Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
www.huissier-cambrai.fr

**Circulation différenciée (CIR'Aik)**  
24/10/2016. Lors d'un séminaire consacré notamment au trafic poids moyen en place une circulation différenciée sur la base des catégories « CIR'Aik » afin de limiter la circulation des véhicules plus polluants. Le dossier « CIR'Aik »

**Démarchés**  
Nos résultats en clair  
Programme « Transparence sur la qualité et l'efficacité des services publics »  
2012-2016. Dans le cadre du programme Action publique 2007-2010 « Transparence et probité » le Plan public de l'Etat, le Gouvernement a fixé, par plusieurs objectifs prioritaires, ceux d'améliorer la qualité des services publics en développant une...

**Démarchés en ligne**  
Simplification - Effectuez vos démarches en ligne  
25/10/2016. Le traitement de vos demandes de carte d'identité de conducteur de permis de conduire et de permis d'immatriculation est désormais entièrement en ligne et se fait en place de « Plan préfectures nouvelles générations »

**Huissiers de Justice**  
Le préfet réunit la Commission départementale de coopération intercommunale  
30/11/2016. M. Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, a réuni le lundi 29 novembre 2016, la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) en séance plénière.

**Enquêtes publiques**  
Consultations et enquêtes publiques  
16/05/2016. L'information et la participation du public visent à associer les citoyens dans le processus d'élaboration des décisions qui ont une incidence sur l'environnement. Retrouvez les consultations publiques et enquêtes publiques en cours dans le Nord.

**Etre informé**  
Logement - « Habitat mixte » : des aides adaptées à vos besoins de rénovation énergétique  
16/10/2016. Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'un local de bureaux et souhaitez améliorer l'efficacité énergétique et votre confort de logement ?

**Etat factuel**  
CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE  
Concours et recrutements  
30/09/2016. Retrouvez tous les annonces de concours et recrutements des services de l'Etat du Nord - Pas-de-Calais Picardie.

**La sécurité routière**  
La sécurité routière : c'est l'affaire de tous !  
30/10/2017. La Sécurité routière a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation aux risques de fatigue du conducteur au volant. L'objectif de cette campagne est de faire prendre conscience que partager quelques distances de conduite au volant peut être dangereux.

**Maison de services au public**  
Les maisons de services au public (MASP) du Nord  
17/04/2015. Le Gouvernement a lancé six sept départements ministériels : les Petites Pôles Citoyennes (PPC), la Centre national d'information Services et la Base nationale Carrières locales des Travaux Automes à Durée limitée (BNCATADL).

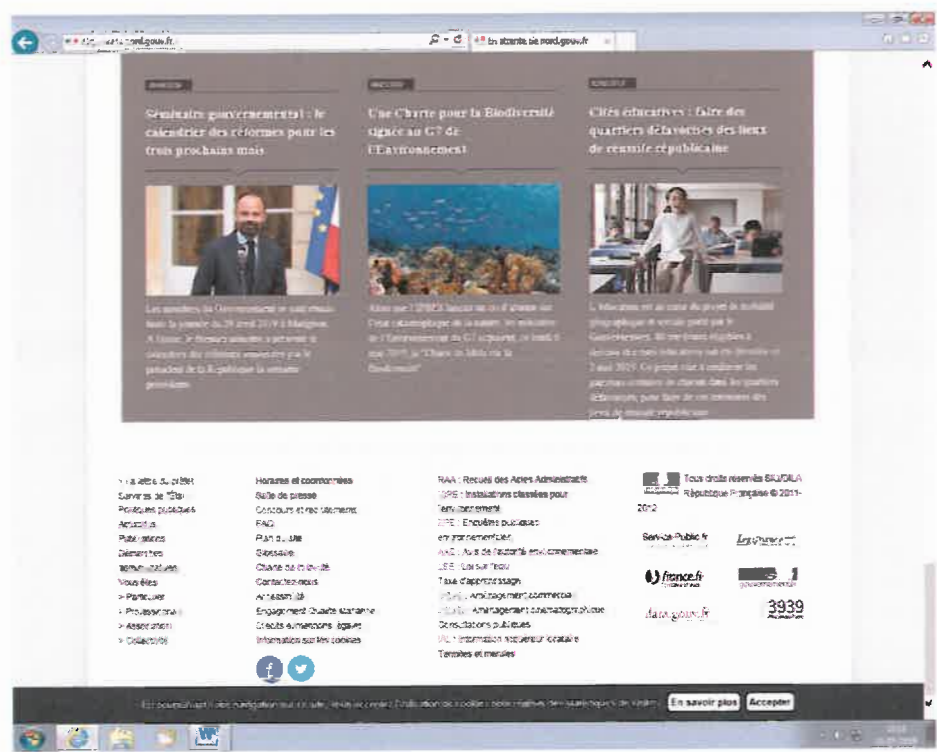
**Risques - Aleries**  
Information sur les risques  
01/01/2016. Seront affectés de votre adhésion informée sur la prévention des risques, dans des zones à haut risque de Nord (voir l'information des adhésions en cliquant sur le lien ci-dessous).

**Travaux - Circulation**  
Etat du trafic sur les routes du Nord  
21/10/2014. Le SIF Nord-Pas de Calais informe sur l'état du trafic sur les routes du Nord et les restrictions de circulation dues à des travaux en cours.

15

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
*Huissiers de Justice Associés*

- Siège **CAMBRAI** -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
**CAUDRY** - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
**SOLESMES** - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
 www.huissier-cambrai.fr

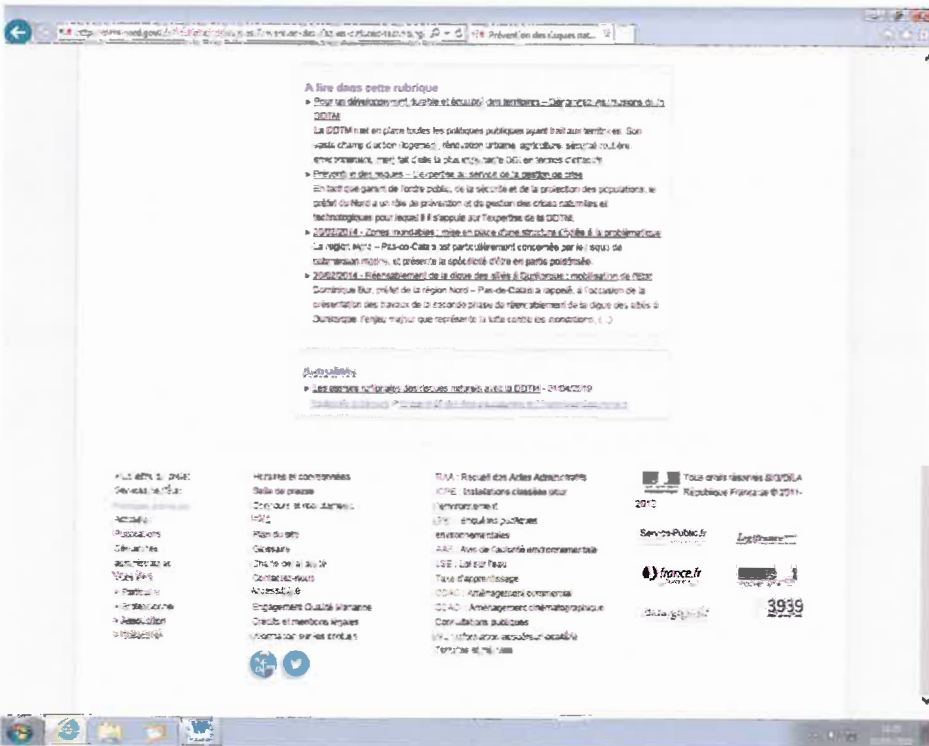
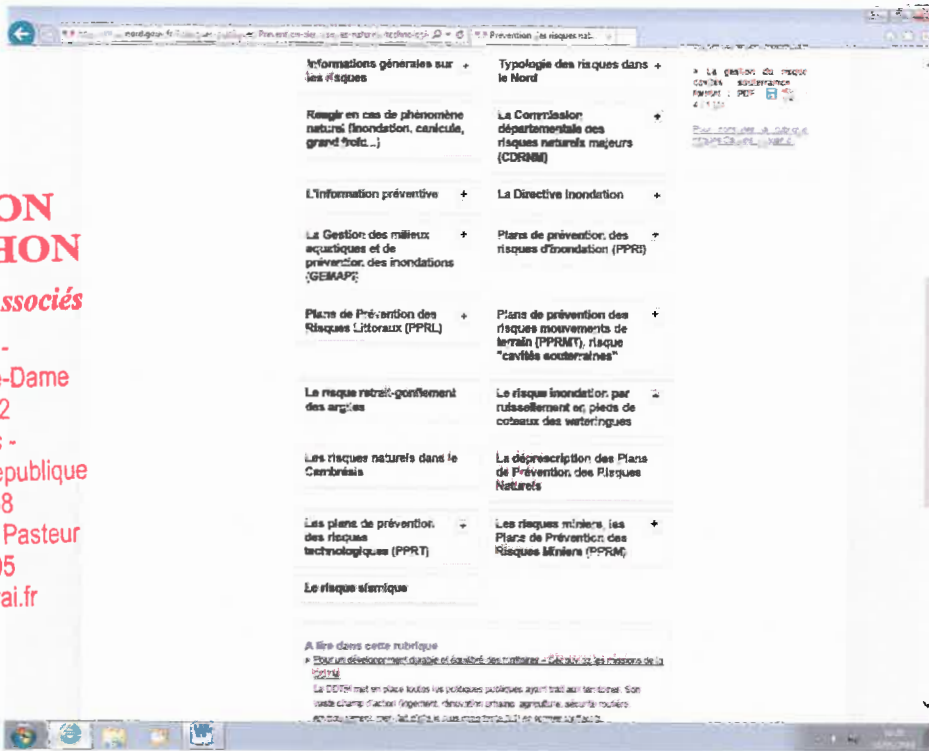


J'ai ensuite cliqué sur l'onglet « Politiques Publiques » situé en partie haute de la page. Une page s'est affichée ; j'ai cliqué plusieurs fois sur F5 pour la rafraichir.









J'ai ensuite cliqué sur le lien « Informations générales sur les risques » du cadre central. Une page s'est affichée. J'ai tapé sur la touche F5 de mon clavier à plusieurs reprises pour rafraîchir la page puis ai effectué une capture d'écran.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**  
 - Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
 CAUDRY - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
 SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
 www.huissier-cambrai.fr

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -

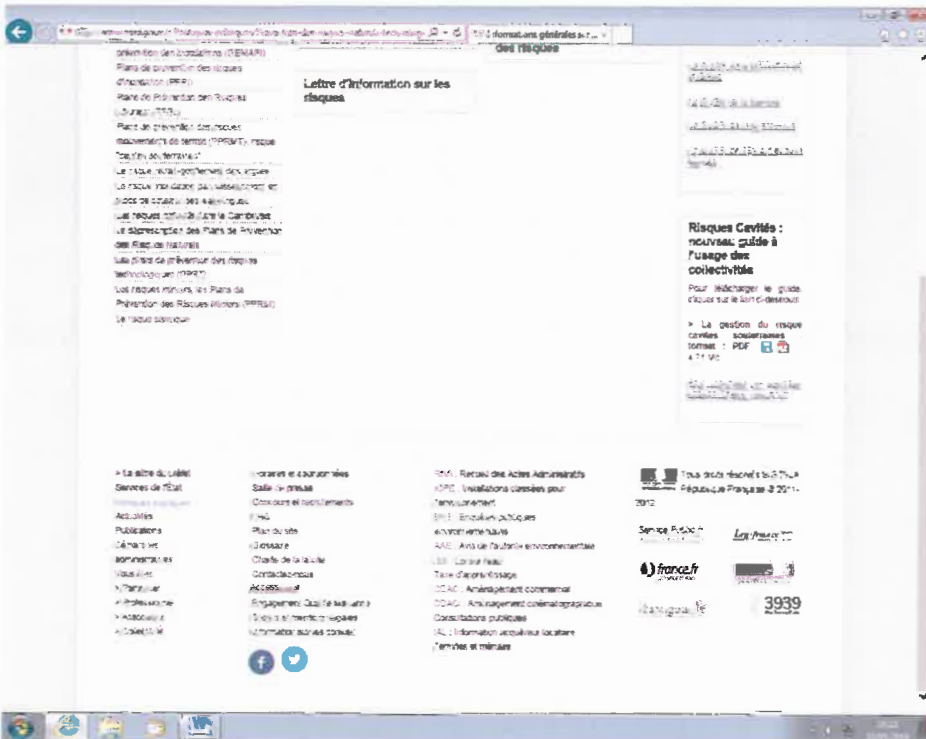
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32

- Bureaux annexes -

CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58

SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95

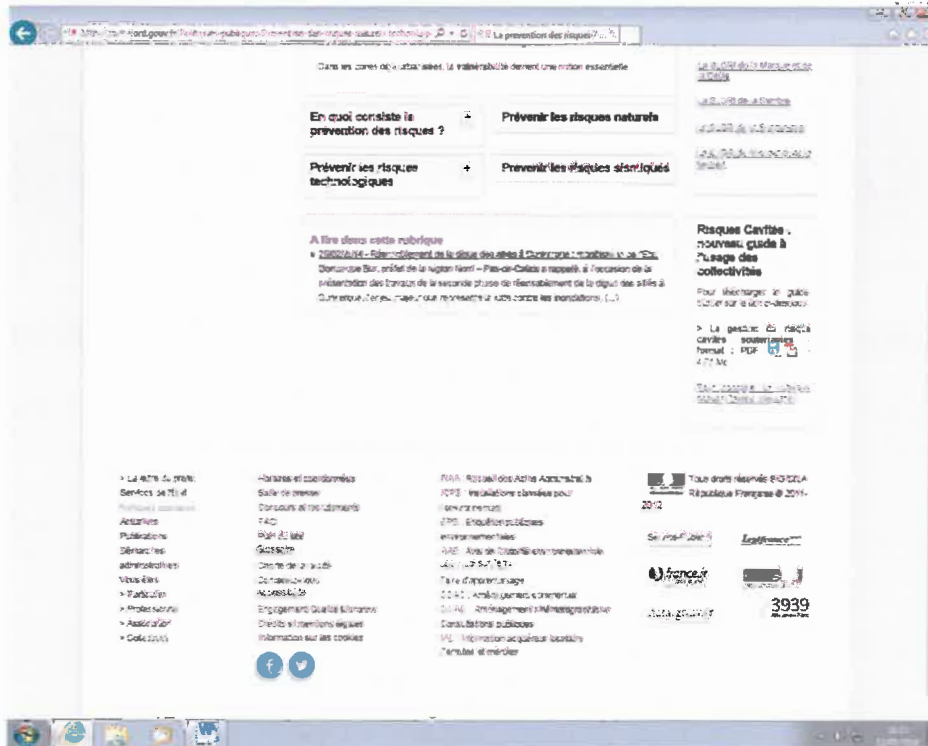
www.huissier-cambrai.fr



J'ai ensuite cliqué sur le lien « La prévention des risques » du cadre central. Une page s'est affichée. J'ai tapé sur la touche F5 de mon clavier à plusieurs reprises pour rafraîchir la page puis ai effectué une capture d'écran.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
 CAUDRY - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
 SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
 www.huissier-cambrai.fr

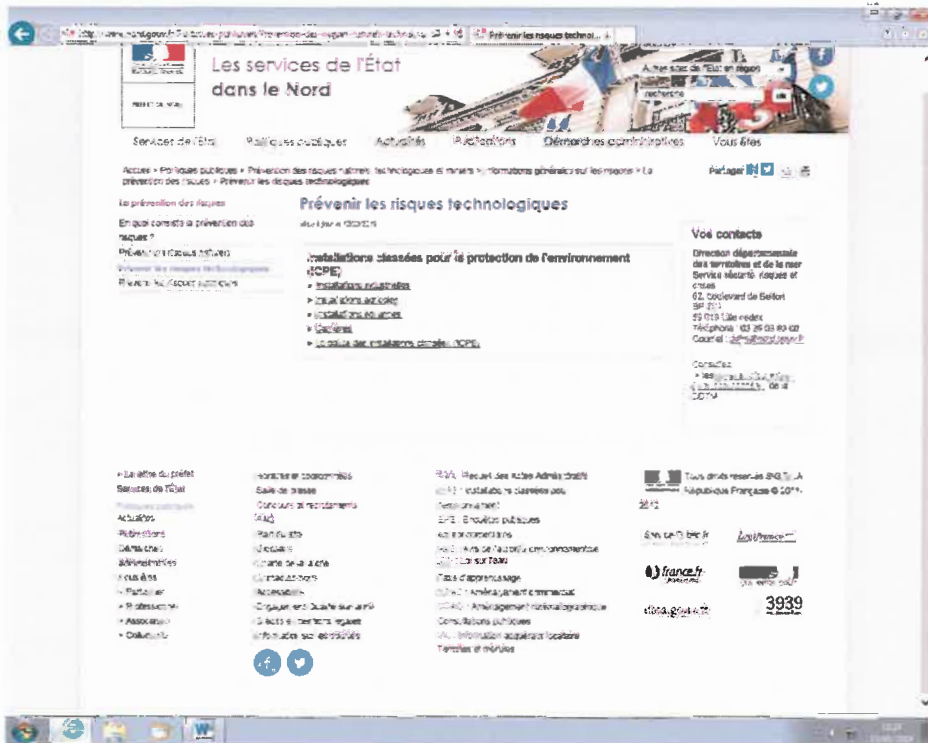
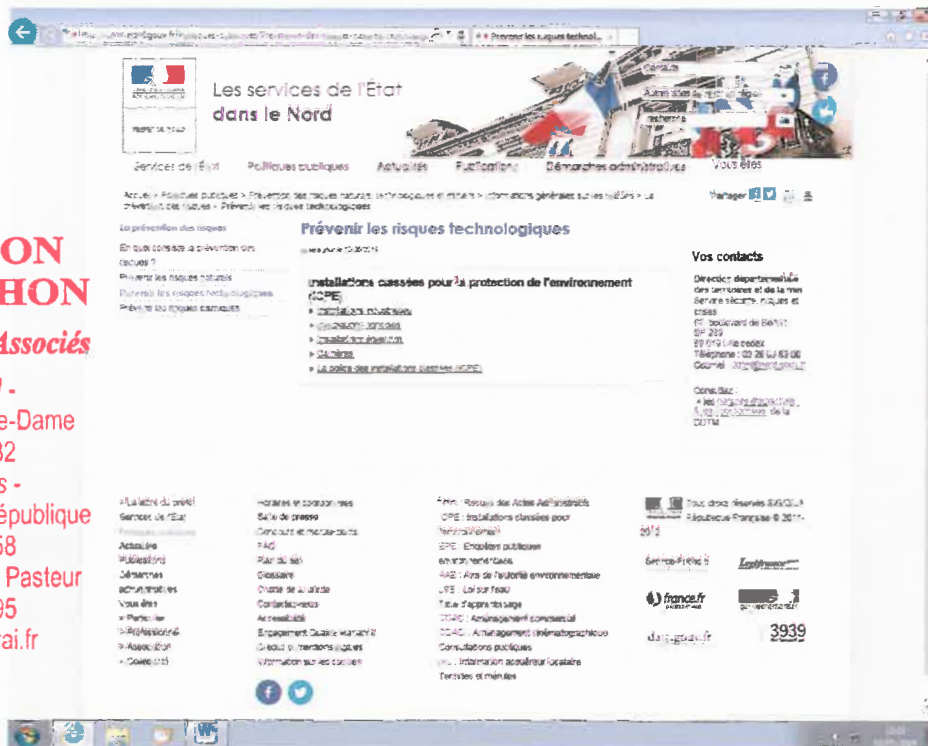


J'ai ensuite cliqué sur le lien « Prévenir les risques technologiques » du cadre central. Une page s'est affichée. J'ai tapé sur la touche F5 de mon clavier à plusieurs reprises pour rafraîchir la page puis ai effectué une capture d'écran.

21

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
 CAUDRY - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
 SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
 www.huissier-cambrai.fr



J'ai ensuite cliqué sur le lien « Installations éoliennes » du cadre central intitulé « Installations classées pour la protection de l'environnement ICPE ». Une page s'est affichée. J'ai tapé sur la touche F5 de mon clavier à plusieurs reprises pour rafraîchir la page puis ai effectué une capture d'écran.

22

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
*Huissiers de Justice Associés*  
 - Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
**CAUDRY** - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
**SOLESMES** - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
 www.huissier-cambrai.fr



J'ai ensuite cliqué sur le lien « Autorisations 2019 » du cadre central. Une page s'est affichée. J'ai tapé sur la touche F5 de mon clavier à plusieurs reprises pour rafraîchir la page puis ai effectué une capture d'écran.



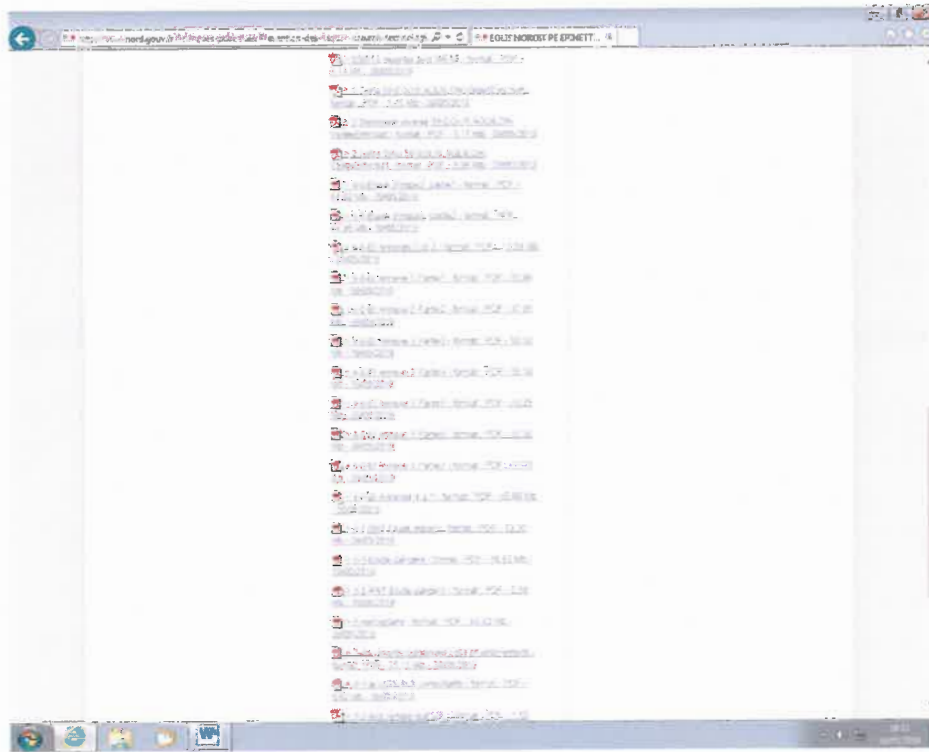
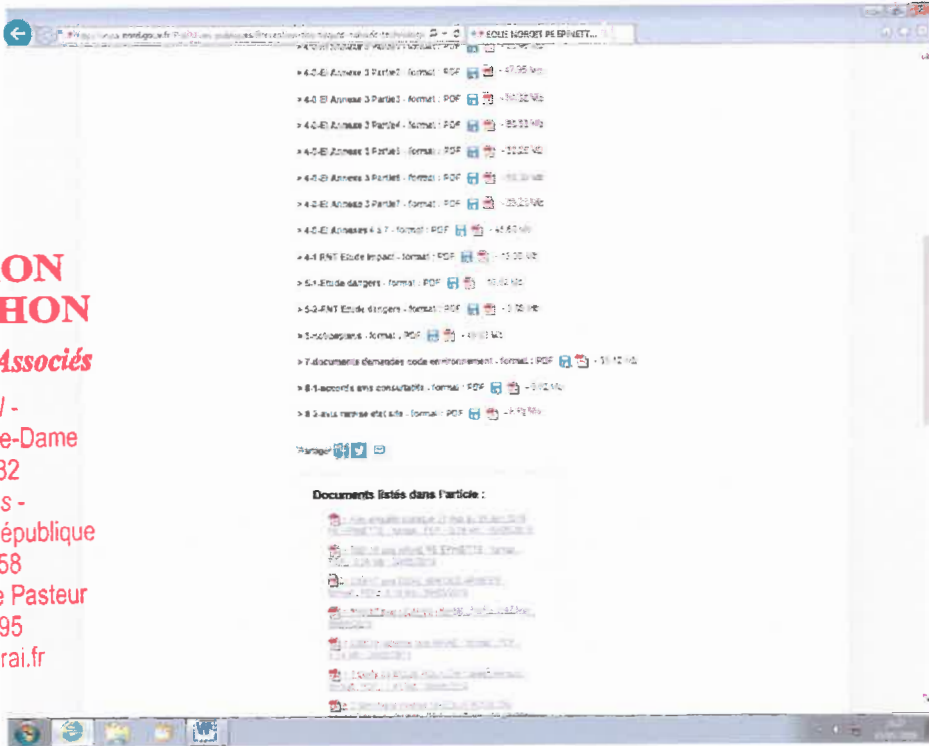
23

 A handwritten mark, possibly a signature or initials, is located in the bottom right corner of the page. It consists of a large, stylized letter 'G' or similar shape.

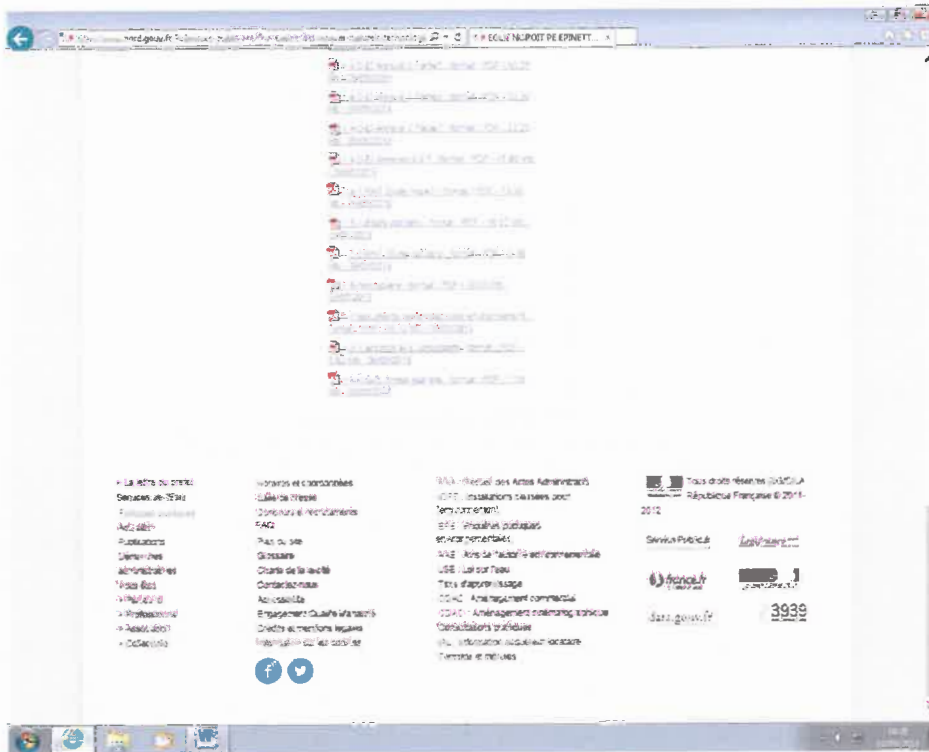


**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
www.huissier-cambrai.fr



25



En haut de page, sous le cadre « EOLIS NOROIT PE EPINETTE », et le sous-titre intitulé « Fichiers », j'ai cliqué sur le logo PDF de « Avis enquête publique 27 mai au 28 juin 2019 PE EPINETTE».

Un nouvel onglet s'est ouvert dans Internet Explorer. J'ai effectué une copie écran et ai imprimé cette page qui sera annexée à mon procès-verbal de constat.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**  
 - Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
 CAUDRY - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
 SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
 www.huissier-cambrai.fr



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**huissier de Justice Associés**  
- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
AUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
www.huissier-cambrai.fr

**Liberté • Égalité • Fraternité**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**PRÉFET DU NORD**

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**  
**Communes de CLARY et de MARETZ**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

La société EOLIS.NOROIT - siége social : boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage. 59777 LILLE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs.

Ce dossier sollicite également l'obtention :  
- du permis de construire au titre de l'article L421-1 du Code de l'Urbanisme,  
- de l'approbation au titre de l'article L323-11 du Code de l'Énergie.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de CLARY et MARETZ du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse qui lui a été apportée par l'exploitant, l'avis du Ministre des Armées et celui de l'architecte des Bâtiments de France émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :  
- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairies,  
- par voie postale en mairie de CLARY, siége de l'enquête : Place des Écossais, 59225 CLARY - à l'attention de Monsieur

ceuil de l'architecte des Bâtiments de France émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :  
- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairies,  
- par voie postale en mairie de CLARY, siége de l'enquête : Place des Écossais, 59225 CLARY - à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :  
- en mairie de CLARY : lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures, mardi 11 juin 2019 de 9 heures à 12 heures, mercredi 26 juin 2019 de 14 heures à 17 heures ;  
- en mairie de MARETZ : mardi 4 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15, samedi 22 juin 2019 de 9 heures à 12 heures et vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15.

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icep/>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 42 rue Jean Sans Peur - LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Bertrand DEVOSSEL, chef de projet développement EnR, par mail à l'adresse suivante : [bertrand.devosSEL@engie.com](mailto:bertrand.devosSEL@engie.com), ou par téléphone au 06 71 44 88 14.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de CLARY et MARETZ pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

J'ai fermé cet onglet et suis revenue sur l'onglet précédent des Autorisations 2019.

J'ai ensuite récupéré les codes sources de cette page par le chemin suivant : clic droit, afficher la source.

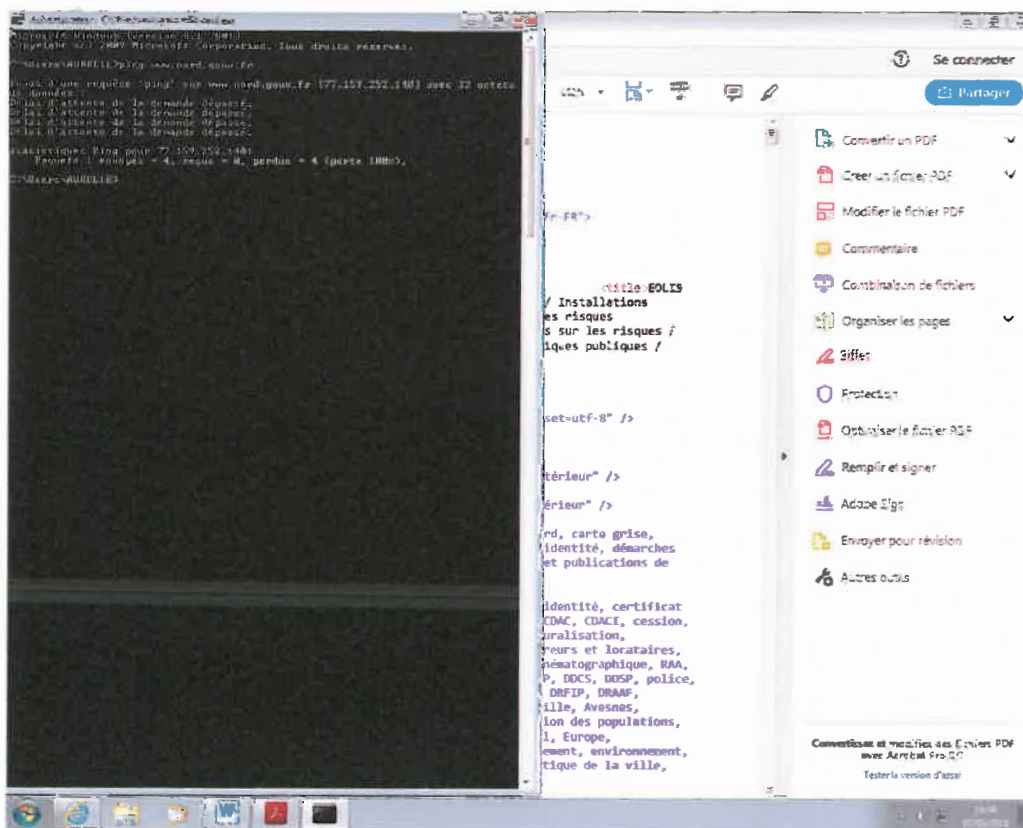
Une copie de ce fichier intitulé « Code source EPINETTE » a été imprimée en PDF et enregistrée sur un support amovible annexé au présent procès-verbal de constat.

- Siège CAMBRAI -  
1, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
JDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
LESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
www.huissier-cambrai.fr

## ENONCIATIONS POSTERIEURES AUX CONSTATATIONS FACTUELLES

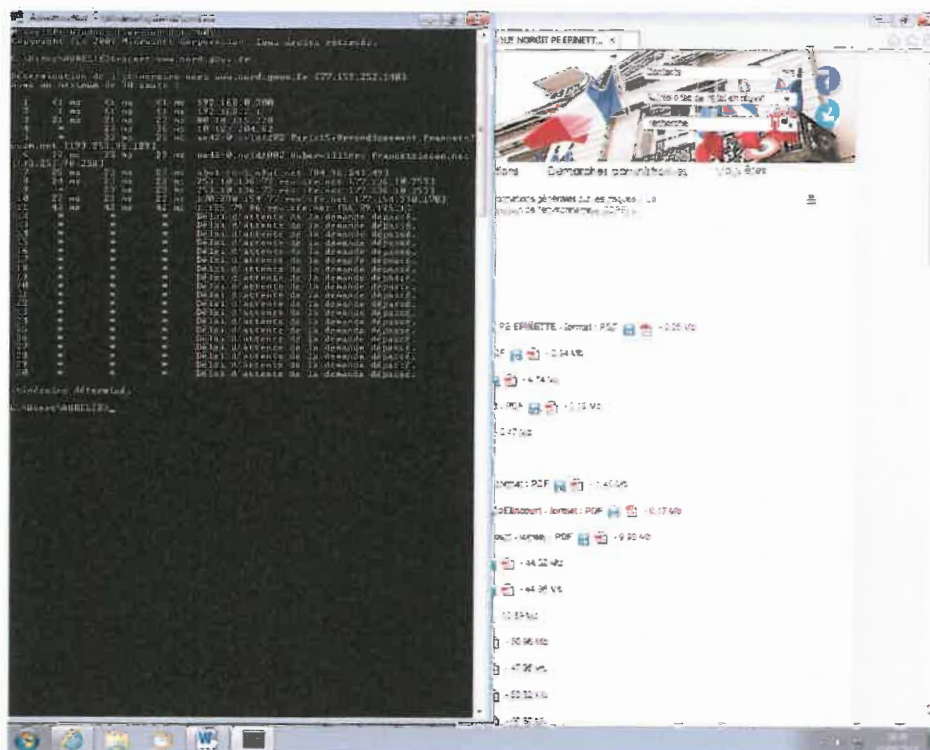
### Adresse IP du site cible :

J'ai cliqué sur le bouton démarrer puis j'ai tapé « cmd » puis « entrée ». Dans la fenêtre qui s'affiche j'ai tapé « ping [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) ». J'ai obtenu l'adresse IP du site cible. J'ai effectué une copie écran.



### Détermination par « tracert » de l'itinéraire vers le site cible :

J'ai cliqué sur le bouton démarrer puis j'ai tapé « cmd » puis « entrée ». Dans la fenêtre qui s'affiche j'ai tapé « tracert [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) ». J'ai obtenu un tracert du site cible. J'ai effectué une copie écran.



**Informations relatives au domaine :**

Je me suis ensuite rendue sur le site internet [www.whois-raynette.com](http://www.whois-raynette.com). Dans la barre de recherche située à gauche de l'écran, j'ai tapé [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) et ai effectué une capture écran de la page qui s'est affichée.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
 CAUDRY - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
 SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)

Raynette

WHOIS Recherche de domaine

**WHOIS. Noms de domaine**

Informations sur le nom de domaine : 'nord.gouv.fr'

Adresse IP de 'www.nord.gouv.fr' : 77.159.252.140

Serveurs DNS :  
 c.ns.malclub.com  
 a.ns.malclub.fr  
 b.ns.malclub.eu

Serveur(s) mail :  
 fmac.interieur.gouv.fr (priorité 5)

Géolocalisation du serveur : France

Logiciel serveur : nginx

Date serveur : Fr, 10 May 2015 14:41:23 GMT

domain: nord.gouv.fr  
 status: ACTIVE  
 hc: NO  
 holder-c: MDL125-FRNIC  
 admin-c: MDL133-FRNIC  
 tech-c: HM1696-FRNIC  
 zone-c: NFC1-FRNIC  
 ns-ld: NSL52765-FRNIC  
 registrar: SAFEBRANDS  
 Expiry Date: 2020-03-30T14:34:13Z  
 created: 2010-01-05T05:09:06Z  
 last-updated: 2015-01-21T05:42:24Z  
 source: FRNIC

ns-list: NSL52765-FRNIC  
 nsserver: a.ns.malclub.fr  
 nsserver: b.ns.malclub.eu  
 nsserver: c.ns.malclub.com  
 source: FRNIC

registrar: SAFEBRANDS  
 type: Isp Op/In 1  
 address: Pôle Média de la Belle de Mail  
 address: 57 Rue Garibaldi  
 address: 13556 MARSEILLE CEDEX 03  
 country: FR  
 phone: +33 4 88 66 22 22  
 fax-no: +33 4 88 66 22 00  
 e-mail: tg@safibrands.com  
 website: https://seeking.safibrands.com/  
 anonymous: NO  
 registered: 1999-01-01T12:00:00Z  
 source: FRNIC

ns-hdl: MDL125-FRNIC  
 type: ORGANIZATION  
 contact: Ministère de l'Intérieur  
 address: Ministère de l'Intérieur  
 address: 1 place Beauvau  
 address: 75008 PARIS  
 country: FR  
 phone: +33 228445029  
 e-mail: cen\_reseaux@interieur.gouv.fr  
 registrar: SAFEBRANDS  
 changed: 2010-01-30T11:20:30Z nic@nic.fr  
 anonymous: NO  
 cbsoleid: NO  
 eipstatus: not identified  
 reachstatus: not identified  
 source: FRNIC

ns-hdl: MDL133-FRNIC  
 type: ORGANIZATION  
 contact: Ministère de l'Intérieur  
 address: Ministère de l'Intérieur  
 address: 1 place Beauvau  
 address: 75008 PARIS  
 country: FR  
 phone: +33 561128050  
 e-mail: sbuse@interieur.gouv.fr  
 registrar: SAFEBRANDS  
 changed: 2010-01-30T11:18:50Z nic@nic.fr  
 anonymous: NO  
 cbsoleid: NO

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
*Huissiers de Justice Associés*

- Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32
- Bureaux annexes -  
 CAUDRY - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58
- SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)

WHOIS Recherche de domaine

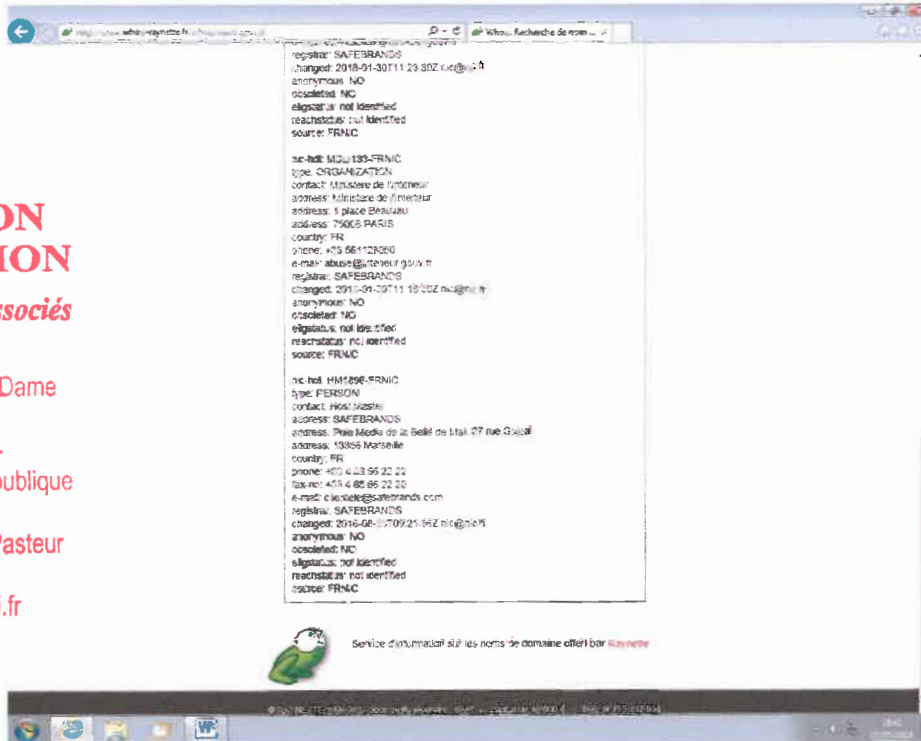
ns-list: NSL52765-FRNIC  
 nsserver: a.ns.malclub.fr  
 nsserver: b.ns.malclub.eu  
 nsserver: c.ns.malclub.com  
 source: FRNIC

registrar: SAFEBRANDS  
 type: Isp Op/In 1  
 address: Pôle Média de la Belle de Mail  
 address: 57 Rue Garibaldi  
 address: 13556 MARSEILLE CEDEX 03  
 country: FR  
 phone: +33 4 88 66 22 22  
 fax-no: +33 4 88 66 22 00  
 e-mail: tg@safibrands.com  
 website: https://seeking.safibrands.com/  
 anonymous: NO  
 registered: 1999-01-01T12:00:00Z  
 source: FRNIC

ns-hdl: MDL125-FRNIC  
 type: ORGANIZATION  
 contact: Ministère de l'Intérieur  
 address: Ministère de l'Intérieur  
 address: 1 place Beauvau  
 address: 75008 PARIS  
 country: FR  
 phone: +33 228445029  
 e-mail: cen\_reseaux@interieur.gouv.fr  
 registrar: SAFEBRANDS  
 changed: 2010-01-30T11:20:30Z nic@nic.fr  
 anonymous: NO  
 cbsoleid: NO  
 eipstatus: not identified  
 reachstatus: not identified  
 source: FRNIC

ns-hdl: MDL133-FRNIC  
 type: ORGANIZATION  
 contact: Ministère de l'Intérieur  
 address: Ministère de l'Intérieur  
 address: 1 place Beauvau  
 address: 75008 PARIS  
 country: FR  
 phone: +33 561128050  
 e-mail: sbuse@interieur.gouv.fr  
 registrar: SAFEBRANDS  
 changed: 2010-01-30T11:18:50Z nic@nic.fr  
 anonymous: NO  
 cbsoleid: NO

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
*Huissiers de Justice Associés*  
 - Siège CAMBRAI -  
 19, rue de la Porte Notre-Dame  
 Tél. 03 27 82 32 32  
 - Bureaux annexes -  
 AUDRY - 8, rue de la République  
 Tél. 03 27 85 25 58  
 SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
 Tél. 03 27 79 31 95  
 www.huissier-cambrai.fr



Mes constatations ont été effectuées conformément à la Norme AFNOR NF Z67-147.

J'ai annexé au présent procès-verbal de constat un CD-ROM acheté à cet effet sur lequel j'ai gravé les informations systèmes ainsi que les codes sources. Je conserve en mon étude un exemplaire de ce CD-ROM.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :  
 PV 250.00 €  
 SCT 7.67 €  
 TVA 51.53 €  
 ENR 14.89 €  
 -----  
 TOTAL 324.09 €





## PRÉFET DU NORD

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

**Communes de CLARY et de MARETZ**

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

La société EOLIS.NOROIT - siège social : boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage, 59777 LILLE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

**2980** - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs.

Ce dossier sollicite également l'obtention :

- du permis de construire au titre de l'article L421-1 du Code de l'Urbanisme,
- de l'approbation au titre de l'article L323-11 du Code de l'Énergie.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de **CLARY et MARETZ du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse qui lui a été apportée par l'exploitant, l'avis du Ministre des Armées et celui de l'architecte des Bâtiments de France émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairies,
- par voie postale en mairie de CLARY, siège de l'enquête : Place des Écossais, 59225 CLARY – à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :

- en mairie de CLARY : lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures, mardi 11 juin 2019 de 9 heures à 12 heures, mercredi 26 juin 2019 de 14 heures à 17 heures ;
- en mairie de MARETZ : mardi 4 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15, samedi 22 juin 2019 de 9 heures à 12 heures et vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15.

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Bertrand DEVOSSEL, chef de projet développement EnR, par mail à l'adresse suivante : [bertrand.devosssel@engie.com](mailto:bertrand.devosssel@engie.com), ou par téléphone au 06 71 44 88 14.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de CLARY et MARETZ pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.





CAMBRAI

**HUISSIERS DE JUSTICE**

Eric Plichon - Aurere Plichon

# **PROCES VERBAL DE CONSTAT**

**DOSSIER: EOLIS NOROIT**

**L'EPINETTE**

***Etude compétente dans les départements  
du Nord et du Pas-de-Calais  
et dans toute la France pour les constats***

**PROCES VERBAL DE CONSTAT**

**L'AN DEUX MIL DIX NEUF, LES :**

- **TREIZE MAI AU COURS DE LA JOURNEE,**
- **VINGT HUIT MAI FIN D'APRES MIDI SUR SITES puis LE PREMIER JUIN POUR LES MAIRIES,**
- **VINGT NEUF JUIN DANS LA MATINEE**

**S.C.P.**

**Eric PLICHON  
Aurore PLICHON**

**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)

A la demande de la Société **EOLIS NOROIT** ayant son siège **215 rue Samuel Morse, Le Triade II, 34000 MONTPELLIER,**

Je, **Éric PLICHON**, Huissier de Justice, Membre de la S.C.P. « **Éric PLICHON - Aurore PLICHON** », Huissiers de Justice Associés, près le Tribunal de Grande Instance de CAMBRAI, ayant siège à **59400 CAMBRAI, 19, Rue de la Porte Notre Dame**, et ses bureaux annexes à CAUDRY, 8, Rue de la République, et SOLESMES, 8, Avenue Pasteur, soussigné,

Me suis transporté dans différentes communes ci-après détaillées.

A l'effet de dresser constat de l'apposition d'avis d'enquêtes publiques, tant en mairie que sur les sites, en vue du projet d'implantation d'installation d'éoliennes intitulé « **L'EPINETTE** ».



## DECLARATION PREALABLE

Madame Bérengère LEMEUNIER, Chef de Projets Développement EnR au sein de la société ENGIE GREEN ayant son siège à 59777 LILLE, Tour de Lille, Boulevard de Turin, m'avait déclaré préalablement :

« La Société ENGIE GREEN est chargée de procéder à l'apposition des avis d'enquête publique dans le cadre du projet d'installation d'éoliennes « L'EPINETTE ».

« Les affichages seront effectués le lundi 13 mai.

« Nous vous demandons de le constater.

« Nous vous demandons d'établir un nouveau constat du même type le 28 mai, puis un dernier semaine 26. »

## DOCUMENTS PREPARATOIRES

Préalablement à mes opérations, la société ENGIE GREEN m'avait transmis :

- Avis d'enquête publique,
- Plan de situation des installations, avec la liste des communes,
- Schéma d'implantation des affichages sur sites.

L'ensemble est annexé au présent procès-verbal de constat.

## CONSTATATIONS GENERALES

Je me suis ensuite transporté sur les lieux, c'est-à-dire :

- Dans les différentes mairies figurant dans le cartouche à gauche du schéma de situation des installations, portant le périmètre général,
- Sur chacun des sites où les affichages sont apposés et repérés sur le schéma.

J'ai constaté que les avis étaient apposés dans chacune des mairies ci-après détaillées.

Sur les sites, j'ai constaté que les avis d'enquête publique sont affichés sur un support plastifié jaune fluorescent d'une largeur de 41,5 centimètres sur une hauteur de 56 centimètres.

Les termes « AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » sont reproduits avec un caractère d'une hauteur de 2 centimètres.

Les affiches de teinte jaune fluo sont plastifiées et les inscriptions sont de teinte noire.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**  
- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
www.huissier-cambrai.fr

Les affiches sont collées sur des panneaux rigides d'une largeur de 89 centimètres sur une hauteur de 120 centimètres ; ils sont eux-mêmes fixés sur un support vertical fiché dans un support lourd.

A l'arrière, l'arrêté préfectoral d'enquête publique est apposé sur quatre feuillets plastifiés au format A4, en quatre pages.

## CONSTATATIONS DANS LES MAIRIES – 13 MAI 2019

Je me suis transporté dans les mairies des communes ci-après détaillées.

### SERAIN

L'avis est apposé dans le panneau municipal situé à gauche de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -

19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32

- Bureaux annexes -

CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58

SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95

[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)

A handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page, consisting of a large, stylized letter 'G'.

**PREMONT**

L'avis est apposé dans le panneau municipal à droite de la façade avant de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



6

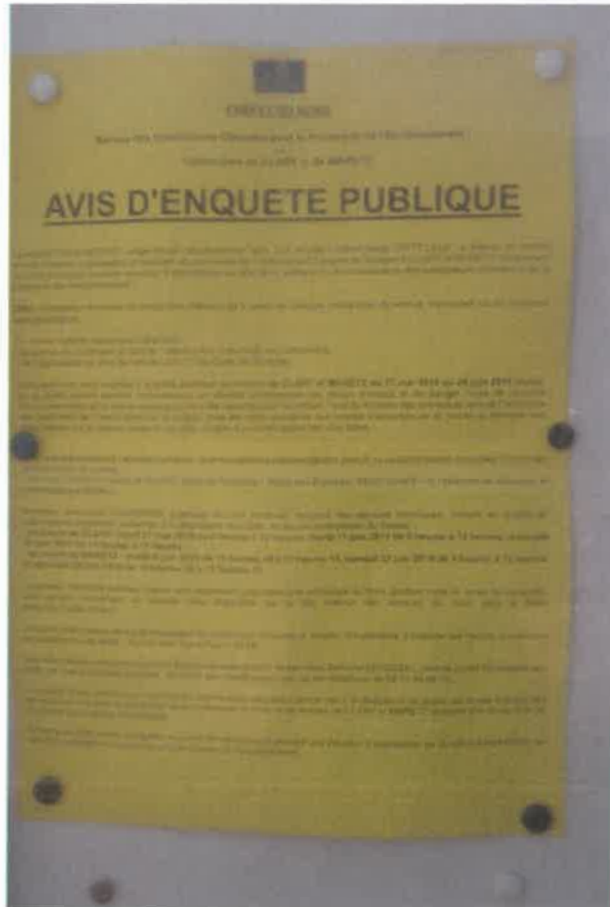
## **BOHAIN EN VERMANDOIS**

L'avis est apposé à proximité immédiate de la porte d'entrée de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



4

## **BRANCOURT LE GRAND**

L'avis est apposé dans le panneau municipal situé à gauche de la mairie, sur le mur de l'abri bus.



**Eric PLICHAUX**  
**Aurore PLICHAUX**

**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -

19, rue de la Porte Notre-Dame

Tél. 03 27 82 32 32

- Bureaux annexes -

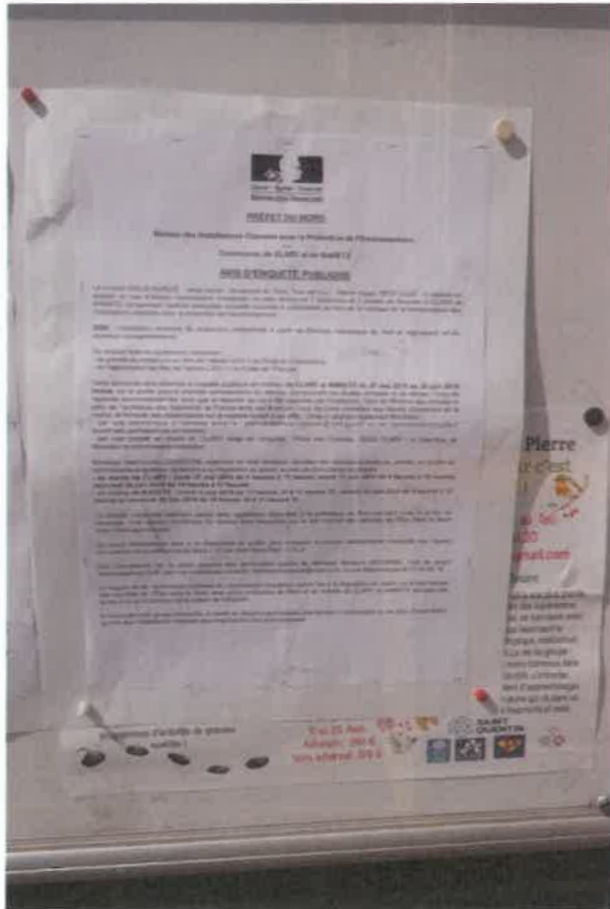
CAUDRY - 8, rue de la République

Tél. 03 27 85 25 58

SOLESMES - 8, Avenue de la République

Tél. 03 27 85 25 58

www.plichaux.com



## **BEAUREVOIR**

L'avis est apposé sur le panneau municipal juste à droite de l'entrée de mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)

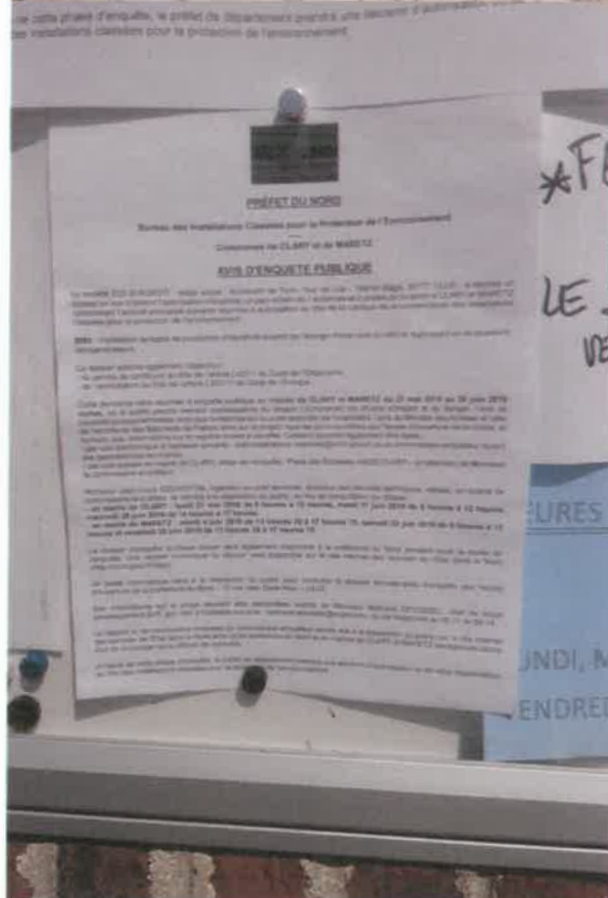


4

## MALINCOURT

L'avis est apposé dans le panneau situé juste à gauche de l'entrée de mairie.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
*Huissiers de Justice Associés*  
- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



6

## **DEHERIES**

L'avis est apposé dans le panneau municipal juste à gauche du bâtiment de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**

***Huissiers de Justice Associés***

- Siège **CAMBRAI** -

19, rue de la Porte Notre-Dame

Tél. 03 27 82 32 32

- Bureaux annexes -

**CAUDRY** - 8, rue de la République

Tél. 03 27 85 25 58

**SOLESMES** - 8, Avenue Pasteur

Tél. 03 27 79 31 95

[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)





**WALINCOURT**

L'avis est apposé dans le panneau municipal implanté en mur de pignon droit de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



U

**SELVIGNY**

L'avis est affiché dans le panneau situé sur le trottoir juste à droite de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**  
- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



6

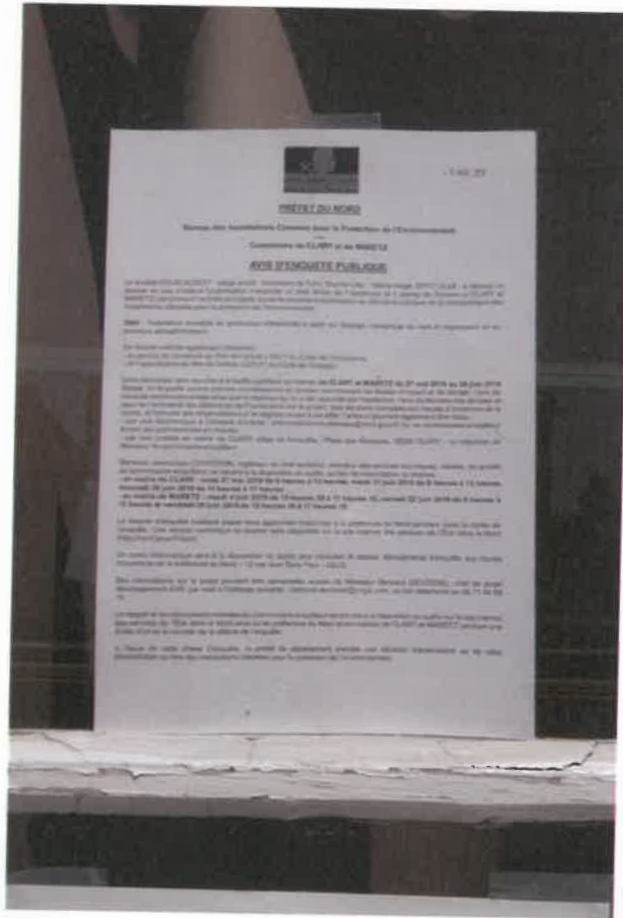
**ESNES**

L'avis est apposé dans le panneau municipal en façade avant de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



C

## HAUCOURT

L'avis est affiché dans le panneau municipal implanté à droite de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



6

## LIGNY EN CAMBRESIS

Les avis sont apposés dans le panneau municipal à droite de l'entrée de mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



6

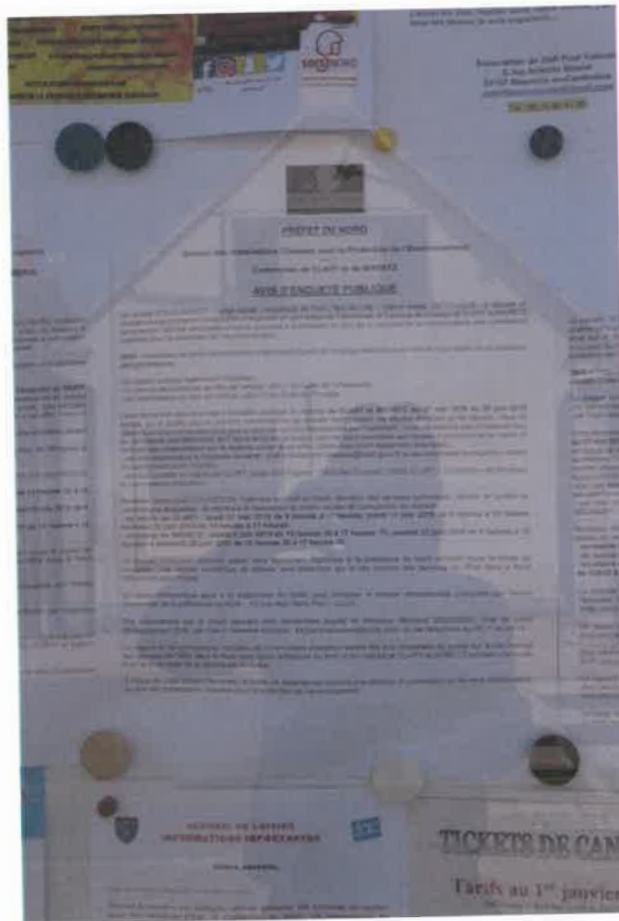
## **FONTAINE AU PIRE**

L'avis est apposé dans le panneau municipal en façade avant de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



4

**CAUDRY**

L'avis est apposé dans le panneau municipal implanté à l'arrière de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**  
- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-nc.com](http://www.huissier-nc.com)



4





## **INCHY EN CAMBRESIS**

L'avis est apposé sur le panneau municipal en façade avant de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



4

## **TROISVILLES**

L'avis est affiché dans le panneau situé juste à gauche de l'entrée de mairie, dans le sas ouvert au public.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
***Huissiers de Justice Associés***

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



G

## LE CATEAU CAMBRESIS

L'avis est apposé en façade avant de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège **CAMBRAI** -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
**CAUDRY** - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
**SOLESMES** - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



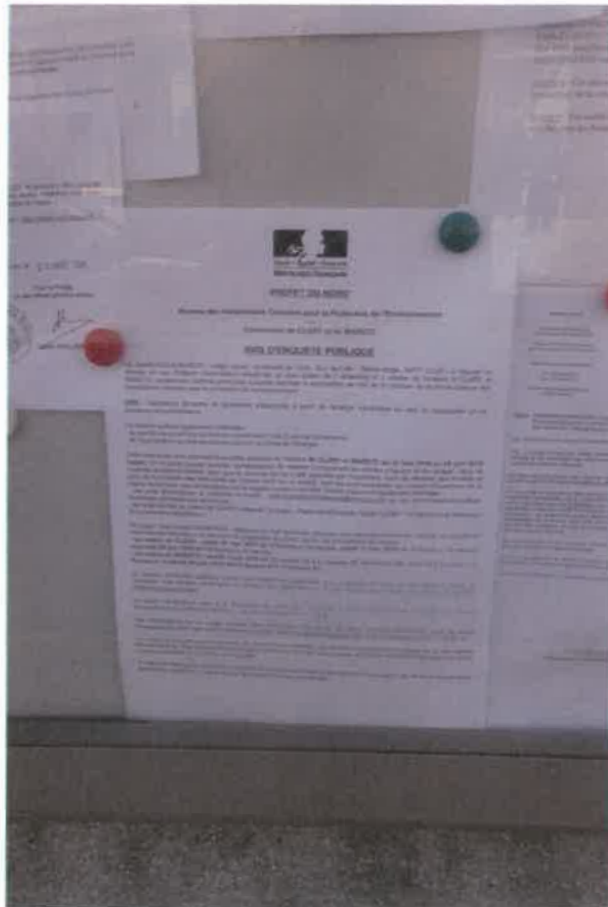
G

## **SAINT SOUPLET**

L'avis est apposé dans le panneau municipal en côté droit de la mairie.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



6

## HONNECHY

L'avis est apposé dans le panneau municipal en côté droit de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -

19, rue de la Porte Notre-Dame

Tél. 03 27 82 32 32

- Bureaux annexes -

CAUDRY - 8, rue de la République

Tél. 03 27 85 25 58

SOLESMES - 8, Avenue Pasteur

Tél. 03 27 79 31 95

[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



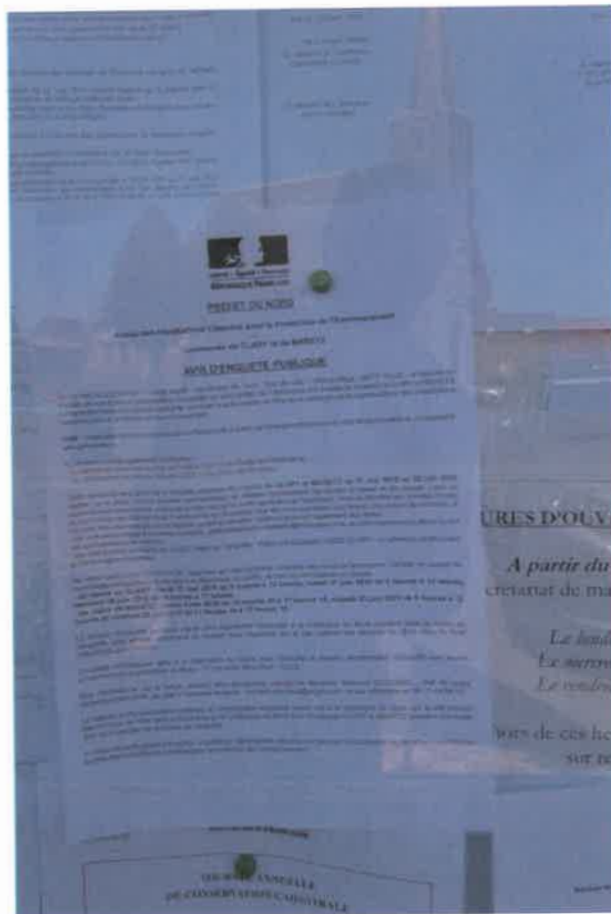
**MAUROIS**

L'avis est apposé dans les panneaux municipaux en façade avant de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

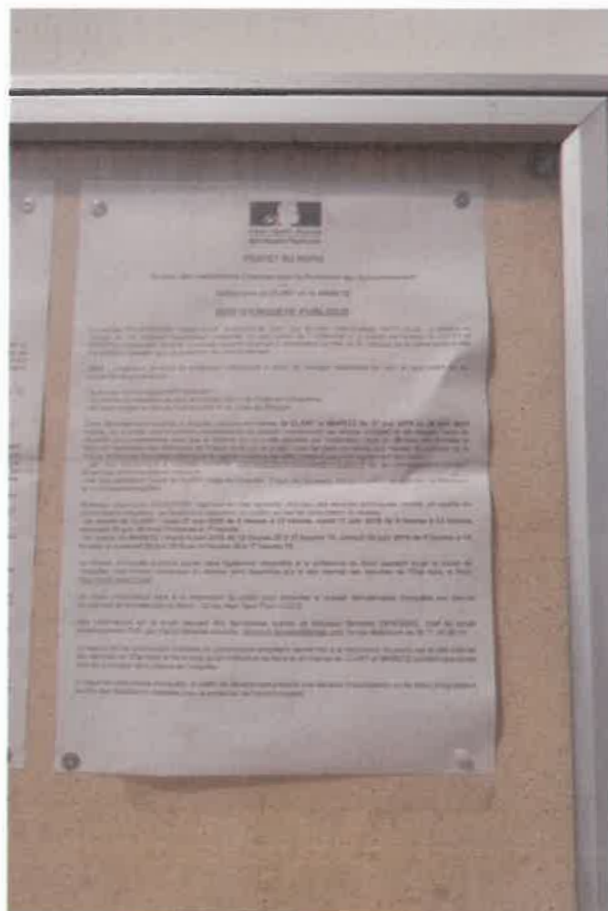
- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



4

**BUSIGNY**

L'avis est affiché sur le mur de droite de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)

A handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page, consisting of a large, stylized letter 'G'.

## **BECQUIGNY**

L'avis est apposé dans le panneau installé sur la grille de la cour de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



A handwritten signature or mark in black ink, consisting of a large, stylized letter 'L' followed by a horizontal line.



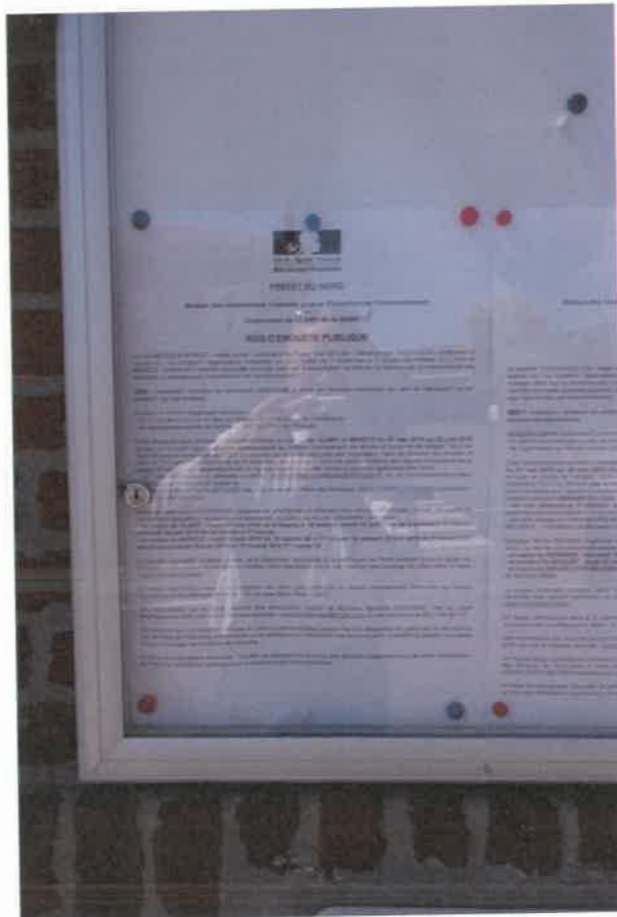
## **MARETZ**

L'avis est apposé dans le panneau en façade avant de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
***Huissiers de Justice Associés***

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



4

## ELINCOURT

L'avis est apposé dans le panneau municipal en façade avant de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**

*Huissiers de Justice Associés*

- Siège CAMBRAI -

19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32

- Bureaux annexes -

CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58

SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95

[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



A handwritten signature or mark in black ink, consisting of a large, stylized letter 'L' or '7'.

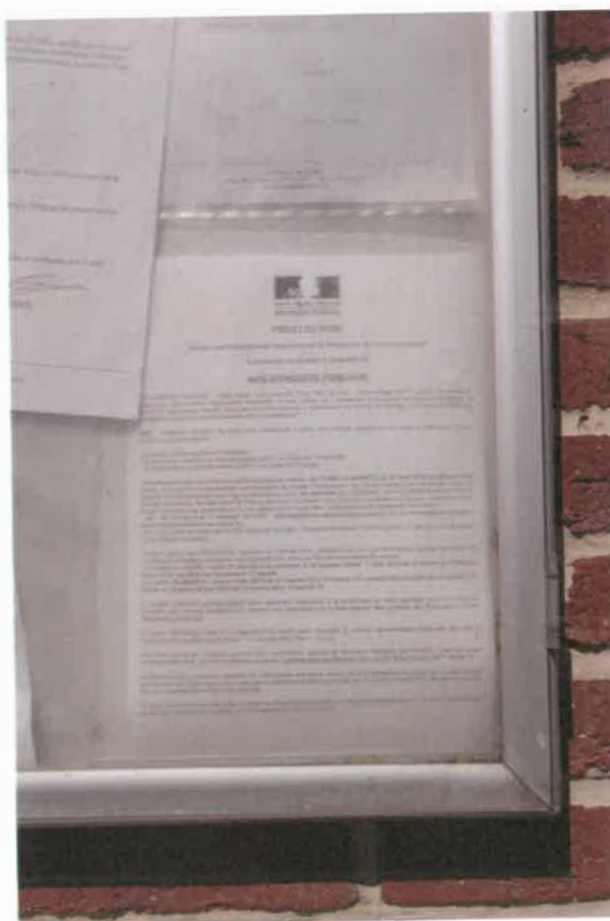
## **CLARY**

L'avis est affiché dans le panneau à droite de l'entrée de mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
***Huissiers de Justice Associés***

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



A handwritten signature or mark in the bottom right corner of the page, consisting of a large, stylized letter 'C' followed by a horizontal line.

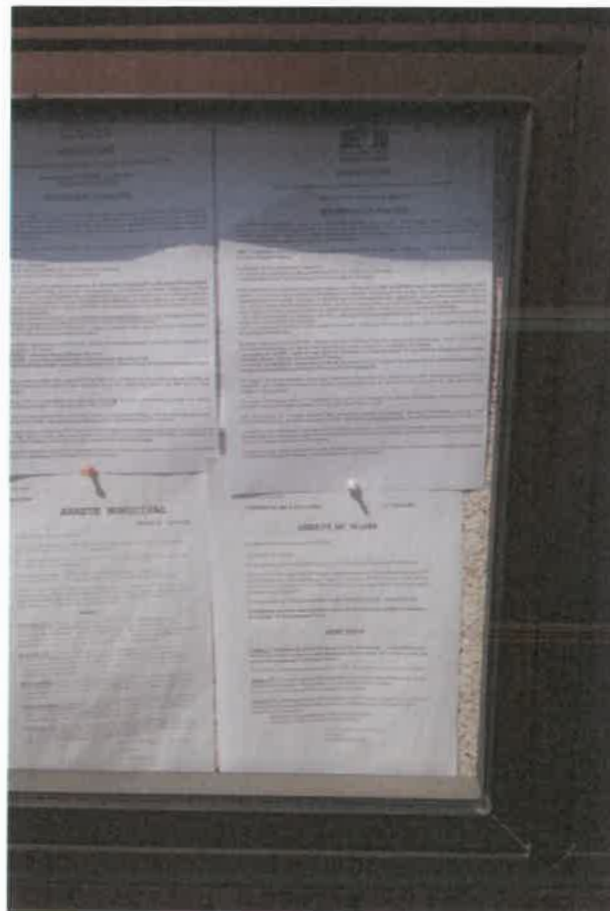
## **CAULLERY**

L'avis est apposé dans le panneau en façade avant à gauche de l'entrée de mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
***Huissiers de Justice Associés***

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



6

**MONTIGNY EN CAMBRESIS**

L'avis est apposé dans un panneau situé à gauche de la cour de la mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



A handwritten signature or mark, possibly the initials 'Lx', written in black ink.

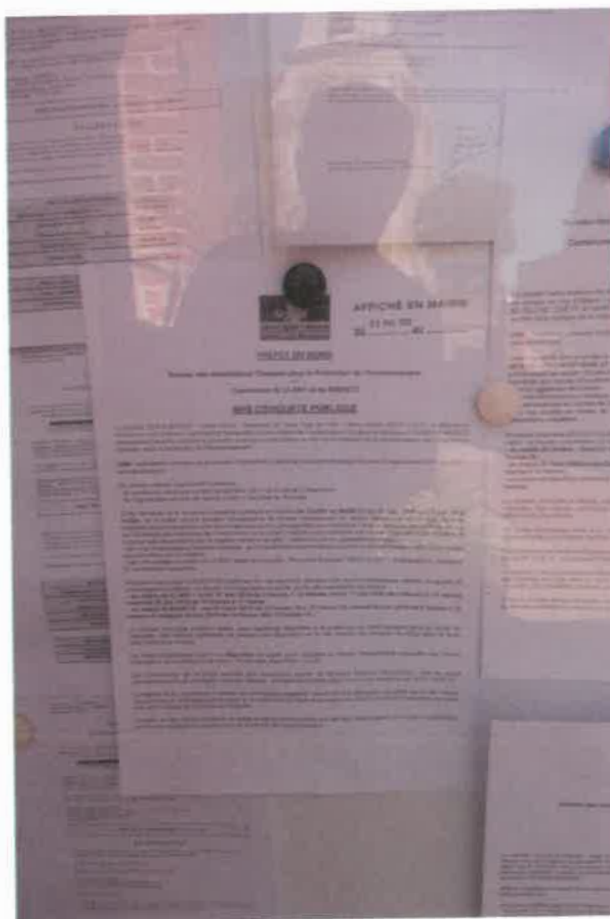
## **BERTRY**

L'avis est apposé dans un panneau situé à gauche de l'entrée de mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
***Huissiers de Justice Associés***

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



A handwritten signature or mark, possibly a stylized letter 'L' or a similar symbol, located in the bottom right corner of the page.

## **REUMONT**

L'avis est apposé dans le panneau à droite de l'entrée de mairie.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



*A chacune des mairies où l'avis est affiché, j'ai constaté qu'il était apposé à l'extérieur des bâtiments ; il est visible et lisible de toutes personnes circulant sur la voie publique ou dans l'enceinte du bâtiment public.*

## CONSTATATIONS SUR SITES – 13 MAI 2019

Je me suis rendu sur les différents sites repérés sur le schéma ci-joint.

### **PREMIER AFFICHAGE**

Au cours de mes constatations et de la journée, Madame LEMEUNIER m'a déclaré que le panneau avait été volé.

### **DEUXIEME AFFICHAGE**

Le panneau est implanté sur le Chemin Départemental numéro 15 reliant CLARY à MARETZ.

Il est placé sur l'accotement herbeux, à la sortie du village de CLARY.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
***Huissiers de Justice Associés***

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32

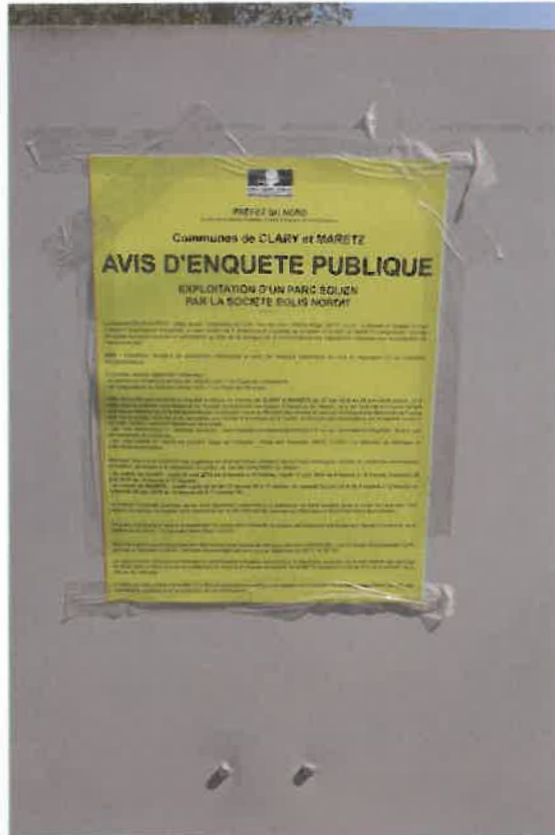
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)





**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)



### **TROISIEME AFFICHAGE**

Il est placé sur le même Chemin Départemental, sur l'accotement herbeux du côté opposé de la route, à l'approche immédiate du village de MARETZ.



**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
***Huissiers de Justice Associés***

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)





**S.C.P.  
Eric PLICHON  
Aurore PLICHON**

***Huissiers de Justice Associés***

- Siège CAMBRAI -

19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32

- Bureaux annexes -

CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 53

SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95

[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)

**QUATRIEME AFFICHAGE**

Il est situé sur le Chemin Départemental numéro 111 menant de MARETZ à ELINCOURT.

Le panneau est placé sur l'accotement herbeux de droite, peu avant le Hameau d'AVELU.



*GP*



## PHOTOGRAPHIES

201 photographies sont annexées au présent procès-verbal.

## ANNEXES

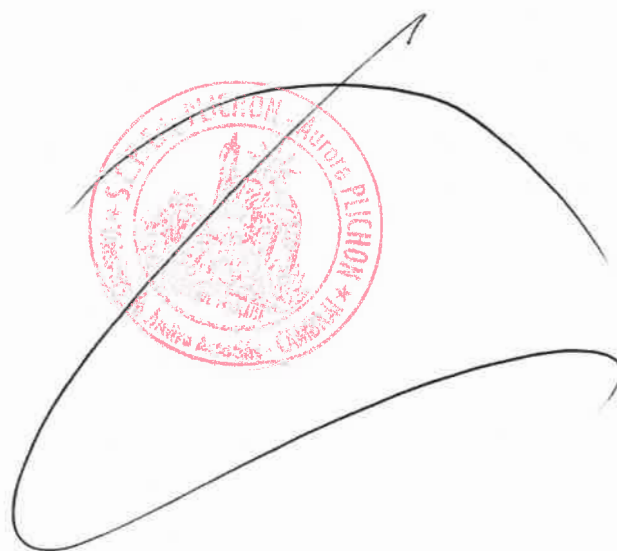
Sont annexés au présent procès-verbal :

- Avis d'enquête publique,
- Plan de situation des installations, avec la liste des communes,
- Schéma d'implantation des affichages sur sites.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constant pour faire valoir ce que de droit.

**S.C.P.**  
**Eric PLICHON**  
**Aurore PLICHON**  
**Huissiers de Justice Associés**

- Siège CAMBRAI -  
19, rue de la Porte Notre-Dame  
Tél. 03 27 82 32 32  
- Bureaux annexes -  
CAUDRY - 8, rue de la République  
Tél. 03 27 85 25 58  
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur  
Tél. 03 27 79 31 95  
[www.huissier-cambrai.fr](http://www.huissier-cambrai.fr)





**Liberté • Égalité • Fraternité**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## **PRÉFET DU NORD**

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

**Communes de CLARY et de MARETZ**

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

La société EOLIS.NOROIT - siège social : boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage, 59777 LILLE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

**2980** - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs.

Ce dossier sollicite également l'obtention :

- du permis de construire au titre de l'article L421-1 du Code de l'Urbanisme,
- de l'approbation au titre de l'article L323-11 du Code de l'Énergie.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de **CLARY et MARETZ du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse qui lui a été apportée par l'exploitant, l'avis du Ministre des Armées et celui de l'architecte des Bâtiments de France émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie de ,
- par voie postale en mairie de CLARY, siège de l'enquête : Place des Écossais, 59225 CLARY – à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :

- en mairie de CLARY : **lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures, mardi 11 juin 2019 de 9 heures à 12 heures, mercredi 26 juin 2019 de 14 heures à 17 heures ;**
- en mairie de MARETZ : **mardi 4 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15, samedi 22 juin 2019 de 9 heures à 12 heures et vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>).

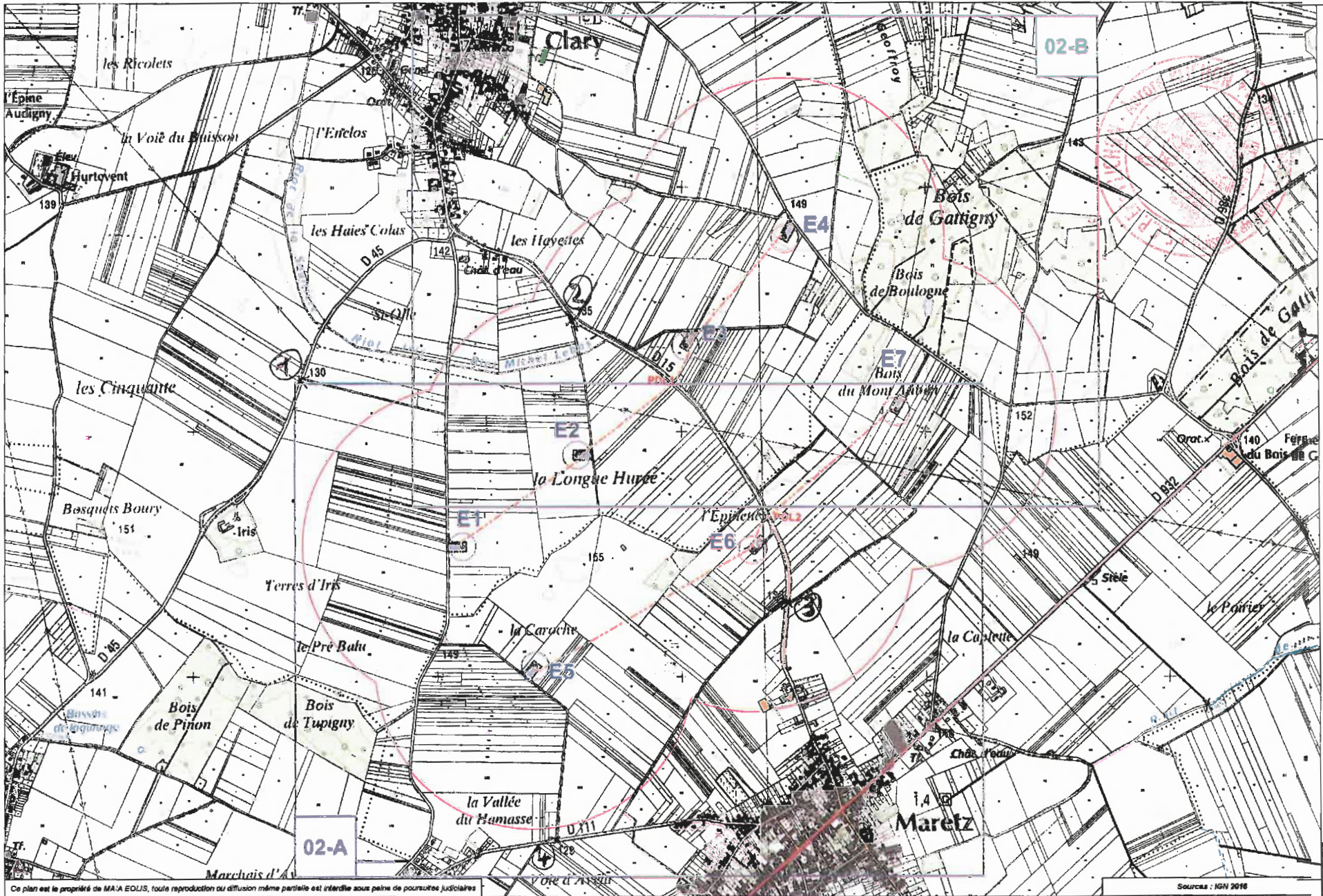
Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Bertrand DEVOSSEL, chef de projet développement EnR, par mail à l'adresse suivante : [bertrand.devossel@engie.com](mailto:bertrand.devossel@engie.com), ou par téléphone au 06 71 44 88 14.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de CLARY et MARETZ pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.





Le plan est la propriété de MAIA EOLIS, toute reproduction ou diffusion même partielle est interdite sous peine de poursuites judiciaires.

Source : IGN 2016

**Echelle : 1:5 000**

Réalisation : **Benoît MELEY - ENGIE GREEN**  
 Décembre 2016

- |   |  |                        |
|---|--|------------------------|
| Périmètre de 600m autour des installations (mâts + PDL) | Plateforme de l'éolienne                           | Virage                 |
| Emprise au sol de l'éolienne                            | Poste de transformation pied de mât (690/20 000 V) | Chemin d'accès à créer |
| Survol rotor  | Câble intermédiaire : 20.000 volts                 | Bâti léger             |
| Base de l'éolienne                                      | Poste de livraison                                 | Bâti dur               |

Format A0

**TA**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER (ICPE)**  
**Projet éolien de l'Épinette**

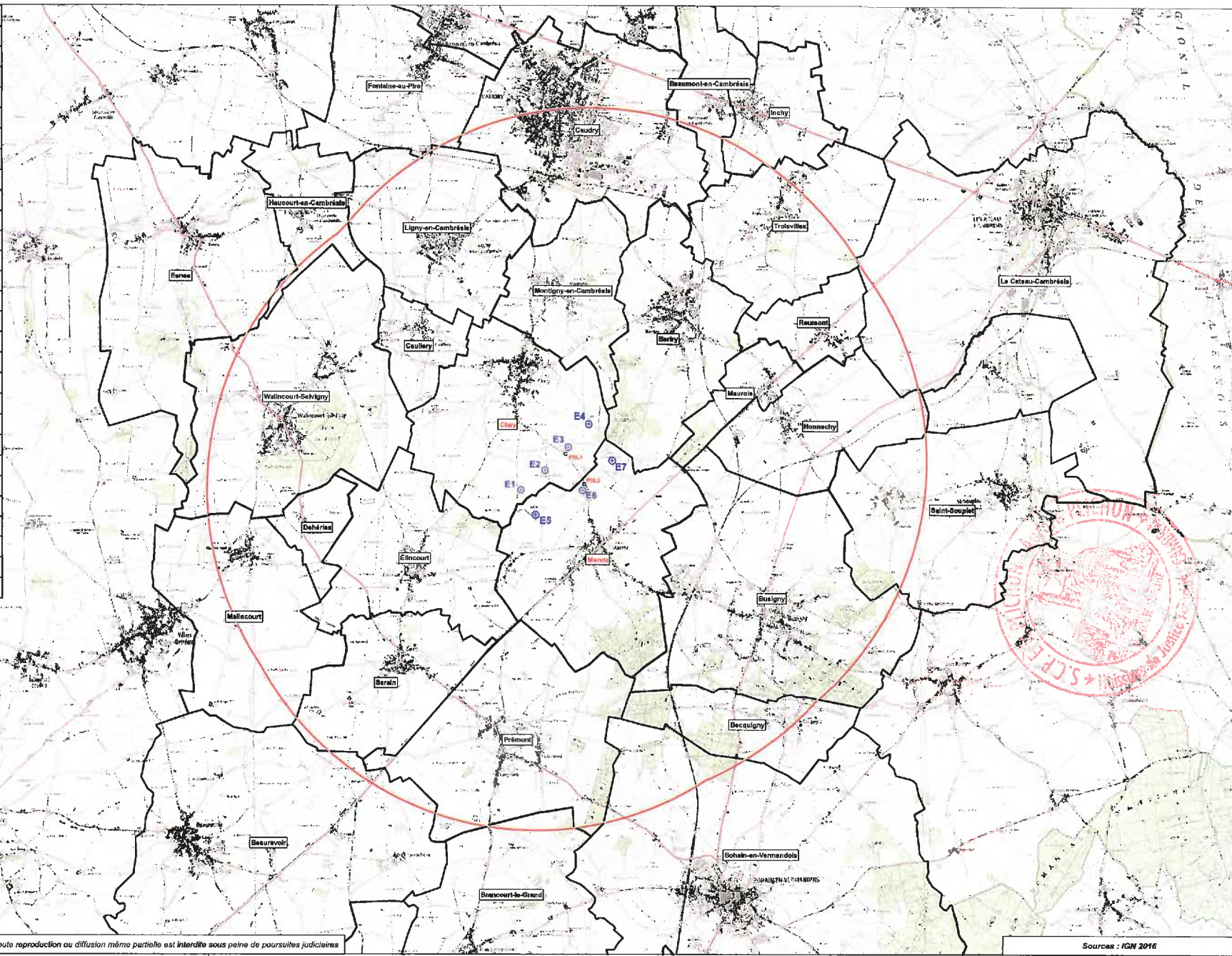
**PLAN DES ABORDS DES INSTALLATIONS PROJETÉES - TABLEAU D'ASSEMBLAGE**

EOLIS MOROÏT  
 Tour de Lille (15ème étage)  
 Boulevard de Turin  
 59777 LILLE

TEL: 03 20 214 244  
 FAX: 03 20 131 231

EOLIS MOROÏT

insee	Commune
02057	Beaurevoir
02081	Becquigny
02095	Bohain-en-Vermandois
02112	Brancourt-le-Grand
02618	Premont
02709	Seraim
59059	Beaumont-en-Cambrésis
59074	Bertry
59118	Busigny
59136	Le Cateau-Cambrésis
59139	Caudry
59140	Caulley
59149	Clary
59171	Dehéries
59191	Élincourt
59209	Esnes
59243	Fontaine-au-Pire
59287	Haucourt-en-Cambrésis
59311	Honnechy
59321	Inchy
59349	Ligny-en-Cambrésis
59372	Malincourt
59382	Maretz
59384	Maurois
59413	Montigny-en-Cambrésis
59498	Reumont
59545	Saint-Souplet
59604	Troisvilles



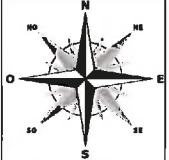
EOLIS NOROÏT  
 Tour de Lille (19ème étage)  
 Boulevard de Turin  
 59777 LILLE  
 Tél: 03 20 244 244  
 Fax: 03 20 131 231

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER (ICPE)**  
**Projet éolien de l'Épinette**

PLAN DE SITUATION DES INSTALLATIONS PROJETÉES AU 1/25 000

Ce plan est la propriété de MAIA EOLIS, toute reproduction ou diffusion même partielle est interdite sous peine de poursuites judiciaires

Sources : IGN 2016



**Echelle : 1:25 000**  
  
 Réalisation : **Benoît MELEY - ENGIE GREEN**  
 Décembre 2016

Limite de commune
  Limite rayon d'affichage de 6km

Format A0

01

EOLIS NOROÏT





PREFET DU NORD  
Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Communes de CLARY et de MARETZ  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société EOLIS.NOROIT - siège social : boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage, 59777 LILLE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs.

Ce dossier sollicite également l'obtention :

- du permis de construire au titre de l'article L421-1 du Code de l'Urbanisme,
- de l'approbation au titre de l'article L323-11 du Code de l'Énergie.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de CLARY et MARETZ du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse qui lui a été apportée par l'exploitant, l'avis du Ministre des Armées et celui de l'architecte des Bâtiments de France émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classes@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classes@nord.gouv.fr) ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie,
- par voie postale en mairie de CLARY, siège de l'enquête : Place des Écossois, 59225 CLARY - à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :

- en mairie de CLARY :
  - lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures,
  - mardi 11 juin 2019 de 9 heures à 12 heures,
  - mercredi 26 juin 2019 de 14 heures à 17 heures ;
- en mairie de MARETZ :
  - mardi 4 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15,
  - samedi 22 juin 2019 de 9 heures à 12 heures
  - vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15.

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/ipe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - LILLE. Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur VOSSSEL, chef de projet développement ENR, par mail à l'adresse suivante [voss@engie.com](mailto:voss@engie.com), ou par téléphone au 06 71 44 88 14.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de CLARY et MARETZ pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

*Courruet Picard  
du 28 mai 2019*



PREFET DU NORD  
Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Communes de CLARY et de MARETZ  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société EOLIS.NOROIT - siège social : boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage, 59777 LILLE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs.

Ce dossier sollicite également l'obtention :

- du permis de construire au titre de l'article L421-1 du Code de l'Urbanisme,
- de l'approbation au titre de l'article L323-11 du Code de l'Énergie.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de CLARY et MARETZ du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse qui lui a été apportée par l'exploitant, l'avis du Ministre des Armées et celui de l'architecte des Bâtiments de France émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classes@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classes@nord.gouv.fr) ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie,
- par voie postale en mairie de CLARY, siège de l'enquête : Place des Écossois, 59225 CLARY - à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :

- en mairie de CLARY :
  - lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures,
  - mardi 11 juin 2019 de 9 heures à 12 heures,
  - mercredi 26 juin 2019 de 14 heures à 17 heures ;
- en mairie de MARETZ :
  - mardi 4 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15,
  - samedi 22 juin 2019 de 9 heures à 12 heures,
  - vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15.

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/ipe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - LILLE. Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Bertrand DEVOSSEL, chef de projet développement ENR, par mail à l'adresse suivante : [bertrand.devos@engie.com](mailto:bertrand.devos@engie.com), ou par téléphone au 06 71 44 88 14.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de CLARY et MARETZ pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Actulegales.fr  
La référence des annonces  
légalés d'entreprises

Avec le concours de Aisne

En partenariat avec

*L'Aisne Nouvelle du  
30 mai 2019*



PREFET DU NORD  
Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Communes de CLARY et de MARETZ  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société EOLIS.NOROIT - siège social : boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage, 59777 LILLE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs.

Ce dossier sollicite également l'obtention :

- du permis de construire au titre de l'article L421-1 du Code de l'Urbanisme,
- de l'approbation au titre de l'article L323-11 du Code de l'Énergie.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de CLARY et MARETZ du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse qui lui a été apportée par l'exploitant, l'avis du Ministre des Armées et celui de l'architecte des Bâtiments de France émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classes@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classes@nord.gouv.fr) ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie,
- par voie postale en mairie de CLARY, siège de l'enquête : Place des Écossois, 59225 CLARY - à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :

- en mairie de CLARY :
  - lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures,
  - mardi 11 juin 2019 de 9 heures à 12 heures,
  - mercredi 26 juin 2019 de 14 heures à 17 heures ;
- en mairie de MARETZ :
  - mardi 4 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15,
  - samedi 22 juin 2019 de 9 heures à 12 heures
  - vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15.

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/ipe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - LILLE. Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Bertrand DEVOSSEL, chef de projet développement ENR, par mail à l'adresse suivante : [bertrand.devos@engie.com](mailto:bertrand.devos@engie.com), ou par téléphone au 06 71 44 88 14.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de CLARY et MARETZ pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

*Voix du Nord  
28 mai 2019*



PREFET DU NORD  
Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Communes de CLARY et de MARETZ  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société EOLIS.NOROIT - siège social : boulevard de Turin, Tour de Lille - 19ème étage, 59777 LILLE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes et 2 postes de livraison à CLARY et MARETZ comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs.

Ce dossier sollicite également l'obtention :

- du permis de construire au titre de l'article L421-1 du Code de l'Urbanisme,
- de l'approbation au titre de l'article L323-11 du Code de l'Énergie.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de CLARY et MARETZ du 27 mai 2019 au 28 juin 2019 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse qui lui a été apportée par l'exploitant, l'avis du Ministre des Armées et celui de l'architecte des Bâtiments de France émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classes@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classes@nord.gouv.fr) ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie,
- par voie postale en mairie de CLARY, siège de l'enquête : Place des Écossois, 59225 CLARY - à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier :

- en mairie de CLARY :
  - lundi 27 mai 2019 de 9 heures à 12 heures,
  - mardi 11 juin 2019 de 9 heures à 12 heures,
  - mercredi 26 juin 2019 de 14 heures à 17 heures ;
- en mairie de MARETZ :
  - mardi 4 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15,
  - samedi 22 juin 2019 de 9 heures à 12 heures
  - vendredi 28 juin 2019 de 13 heures 30 à 17 heures 15.

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/ipe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - LILLE. Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Bertrand DEVOSSEL, chef de projet développement ENR, par mail à l'adresse suivante : [bertrand.devos@engie.com](mailto:bertrand.devos@engie.com), ou par téléphone au 06 71 44 88 14.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de CLARY et MARETZ pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

*Nord Gelain du  
28 mai 2019*

**PROCES - VERBAL de NOTIFICATION**

(Selon l'article R. 123-18 du code de l'environnement)

Je soussigné Jean-Louis COUVOYON, Ingénieur en chef territorial, Directeur des services techniques territoriaux en retraite, désigné par ordonnance de Monsieur le Président du tribunal administratif de Lille en date du 16 avril 2019, (dossier n° **E 19000 53/59**) pour remplir les fonctions de Commissaire-Enquêteur dans le cadre de l'enquête publique ayant pour objet, la demande d'autorisation, présentée par la société Eolis.Noroit - Parc Eolien de l'EpINETTE, d'exploiter un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le territoire des communes de Clary et Marez.

Ainsi que de l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique en date du 30 avril 2019.

Le dépouillement des observations nous a amené à les classer selon les thématiques les plus souvent relevées. Plusieurs thèmes ont été retenus, chaque observation fait l'objet d'un traitement dans au moins un des différents thèmes voire à plusieurs reprises.

Ainsi chaque observation aura été analysée et traitée.

Compte tenu que l'ensemble des observations déposées et que les questions sont très souvent les mêmes, nous avons donc estimé nécessaire de les regrouper par thèmes à savoir :

**Thèmes retenus****Sur le plan économique**

1. Développement de l'éolien, D 01, D 02- D 03
2. Implantation - D 01-C01
3. Création d'emplois – D 01- D 03
4. Production de l'énergie, bridage – D 01
5. Arrêt de la production de l'éolien – D 01 Pourquoi imposer un concept au sein d'une campagne dense d'exploitations agricoles - D 01- C 01 -D 02 – D 03
6. Dans le contexte, les Etats pourront-ils pérenniser leurs subventions – D 01- D 02
7. Baisse de la valeur immobilière des biens situés à proximité du projet – D 01- D 02 D 03
8. Retombées financières vis-à-vis des propriétaires ou locataires ainsi que les collectivités territoriales – D 01-D 02

9. Le provisionnement financier pour le démantèlement des éoliennes – D 01- D 02
10. Le choix du terrain pour le projet du parc de l'Épinette D 01-D 02
11. Phénomène de saturation sur le territoire du Cambrésis D 01-D 02
12. Compensations paysagères et financières D 01, D 02
13. Doute sur l'intérêt économique du projet, coût pour le contribuable D 01, D 02

**Sur le plan Environnementale**

14. Protection du patrimoine historique – incidence – dénaturation du paysage, impact visuel négatif D 01- D 02- D 03
15. Impact écologique sur la biodiversité sur
  - L'avifaune D 01 – D 02- D 03
  - Les chiroptères (Chauve-souris) D 01- D 02- D 03
  - Les animaux d'élevage D 01- D 02- D 03
16. Distance d'implantation entre les arbres et les bosquets par rapport aux éoliennes D 01, D 02
17. Perturbations des ondes TV, Radio, téléphone.
18. Manque d'information et de concertation sur le projet et sur l'enquête publique D 01, D 02

**Sur le plan sanitaire**

19. Risques sanitaires relatifs à la propagation des infrasons et ondes magnétiques, bruits provoquant le syndrome éolien
  - Application du principe de précaution préconisé par l'Académie de Médecine D 01, C 01, D 02
20. Dépassement du seuil du bruit, déroge au code de la santé publique
  - L'Académie de Médecine constate une dérogation importante de 20 dB(a) à 35 dB(a) +5 dB(a) le jour et +3 dB(a) la nuit D 01 – C01- D 02
  - Effets stroboscopiques (lumières, flashes) D 01, D 02
  - Nuisances par l'ombre portée des pales de l'éolienne D 01, D 02
  - Impacts sur les animaux domestiques D 01, D 02

**Codification :** CLARY = CLA, E = Ecrite, O = Déposition orale, C = Courrier,

D = Dématérialisée.

Je certifie avoir remis ce jour, une copie des pièces suivantes :

**Rappel :** En appui, une photocopie intégrale du registre des observations du public est annexée à cette synthèse.

**CLA** n° O1 : une personne anonyme habitant Clary est venue s'informer sur le dossier, indique qu'elle déposera un courrier. N'a pas précisé son avis

**CLA** n°O2 : Mme GOETGHELUE, demeurant à Hurtevent à Caulery , est venue s'informer sur le dossier N'a pas précisé son avis

**CLA** N° O3 : Madame Laurence FAREZ, 64 rue du Gal De Gaulle à Clary, souhaite une révision de l'implantation du projet des éoliennes voire sa suppression Défavorable au projet

**CLA** n° C 01 : reçu un courrier du Président de la Région des Hauts de France, datée du 29 mai 2019, indiquant émettre un Avis défavorable

**CLA** n° O4 : Mr et Mme Canonne, demeurant à Clary sont venus consulter le dossier, Favorables au projet

**CLA** n° D O1, E 03 : reçu le lundi 24 juin 2019, des services de la Préfecture du Nord, une lettre de 4 pages plus 6 annexes de Madame FAREZ de Clary demandant d'émettre un avis défavorable sur le dossier du parc de l'Épinette. Défavorable au projet

**CLA** n° D O2 et O3 : reçu le mardi 25 juin des services de la Préfecture du Nord, 1 lettre datée du 17 mai à l'adresse de Mr le Préfet et 1 lettre datée du 25 juin 2019 de Mr le maire d'Avesnes les Aubert indiquant la saturation du territoire et souhaite l'arrêt des constructions des parcs éoliens dans le Cambrésis. Défavorable au projet

**CLA** n° C n° 6 : reçu des services de la Préfecture du Nord, le 26 juin 2019 une lettre de Mr et Mme HERMANT Philippe demeurant 59 rue du Gal de Gaulle à Clary, indiquant que les éoliennes sont trop proches des habitations et qui engendreront des conséquences néfastes sur la santé, une vie dévalorisée à cause des machines productrices de stress, d'ondes et de dégradations de l'aspect visuel du paysage ainsi que la dévalorisation de leur habitation due au paysage « du futur » .

Les Flashes nocturnes ne sont pas à négliger, situés juste à proximité de la zone de protection rapprochée du château, zone inconstructible, pourquoi y bâtir des éoliennes. ?

N'étant pas hostile à l'implantation d'éoliennes, ne peuvent-elles pas être installées beaucoup plus loin des habitations ?, ce ne sont pas les champs qui manquent à perte de vue ;

Non hostile aux éoliennes mais à implanter bien plus loin

Avis favorable à l'éolien sous réserve d'une autre implantation des mâts.

**MAR** n° 01 : une personne anonyme de Busigny est venue s'informer sur le dossier, et informe de son désaccord sur les photomontages, elle indique qu'elle déposera un courrier.

Défavorable au projet

**MAR** n° 02 et CO3 : une personne anonyme de Marez est venue faire part de son désaccord sur certaines photomontages dont notamment la 444..., indique qu'elle va déposer un courrier - Mr et Mme WITTE Edmond.

Défavorables au projet

**MAR** n° C O3 : Monsieur et Madame WITT Edmond demeurant 3 rue du Colonel Driant à 59 239 Marez, indiquent les points qui lui sont défavorables :

Eoliennes 6 et 7, trop proches des habitations de Marez,

Pollution visuelle maximale, rue du Colonel Driant,

Photos page 444, annexes 3, expertise paysagère, rue du Maréchal Galliéni présent en contrebas pour cacher la pollution visuelle des éoliennes,

Vente de la maison plus difficile,

Toutes ces éoliennes se situent aux entrées et sorties de Marez,

Marez est un village entouré d'éoliennes

Défavorables au projet

**MAR** n° C 02 : Monsieur et Madame LEFRANC demeurant 7 rue Guynemer à Marez, sont venus prendre connaissance du dossier et indiquent qu'ils feront parvenir un courrier

Courrier du 7 juin déposé le 22 juin 2019 et indiquent faite savoir que l'emplacement prévu à cette implantation fera que de nos fenêtres nous verrons les éoliennes. Cette implantation « écologique » serait pour nous une pollution visuelle.

De plus, dans notre commune, peu attractive, le prix de l'immobilier est bas et nous craignons une dévaluation de notre propriété.

Le tarif de notre électricité ne diminuera pas pour autant et nous continuerons à payer au prix fort.

Pour toutes ces raisons, nous marquons notre désaccord envers ce projet.

Défavorables au projet

**MAR** n° 04, D 01, C 03 : Visite de Madame FAREZ de Clary, souhaite plus d'informations, fera parvenir un courrier.

Les services de la préfecture du nord nous ont fait parvenir par e-mail le lundi 24 juin 2019 un dossier important et relatif au projet de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le site de l'Épinette situé sur le territoire des communes de Clary et Maretz.

Ce dossier est composé d'une lettre de 4 pages et de 7 annexes s'y rapportant.

Madame FAREZ développe l'ensemble du dossier dont nous rapportons quelques points importants.

L'ensemble des observations reprend les aspects économiques, environnementaux et au plan de la santé.

Sont évoqués

l'évolution du développement éolien de 2009 à ce jour, la densification dans le Cambrésis, l'avis délibéré 2018-2710 de la MRAe, la réflexion des élus de la Région des Hauts-de-France, la création, les emplois générés par l'éolien dans l'hexagone, la production de l'énergie électrique, cette administrée s'interroge sur le peu de création d'emploi au sein d'une campagne dense d'exploitations agricoles dénaturant le paysage et ne favorisant pas la biodiversité et engendrera la production de CO<sup>2</sup> ;

Dans le contexte futur les subventions attendues seront-elles au rendez-vous ? La baisse de la valeur des maisons situées à proximité du projet ? l'atteinte à l'attractivité du territoire et à son potentiel économique ; sur le Plan, de l'environnement, l'atteinte au patrimoine historique , l'atteinte à la biodiversité, le phénomène d'induction , soulignant que la fondation pour la recherche sur la biodiversité demande une distance d'un kilomètre avec les arbres et les bosquets, regrettant que les distances exacts du projet entre les éoliennes et toutes les haies ne soient pas précisées.

Sur le plan sanitaire, outre la dégradation du paysage, il y en est aussi des aspects incertains mais non négligeables sur la santé, bruit, infrasons, insomnies, maux de tête, vertiges, acouphènes, hypertension, énervement et augmentation de la pression artérielle ; constituent les symptômes dont peuvent être victimes les riverains des parcs éoliens, cette liste n'étant pas limitative.

L'académie de médecine s'est prononcée en mai 2007 sur les nuisances sanitaires de l'éolien terrestre et reprise dans l'annexe n° 5.

Est évoqué également la distance des 500 mètres sont devenus la norme, les intérêts politiques et industriels sont devenus plus importants que la santé des riverains. En toute bonne foi, verrions-nous ces législateurs et ces promoteurs venir habiter ou acheter un bien au sein ou même à proximité d'un parc éolien ?

Les infrasons et basses fréquences ne semblent pas figurer dans ce mémoire, le volume sonore déroge au code de la santé publique...

Cette riveraine indique aussi que l'information complète en matière de santé n'a pas été faite auprès de la population

Le choix retenu pour ce projet de parc de l'Épinette reste le plus impactant sur le paysage et la biodiversité attesté par le même avis délibéré, leur maison est située à une hauteur de 140 mètres, près du château d'eau de Clary, dans cette région à faible altitude, cela nous donne une position dominante et indique qu'ils subiront si ce projet voit le jour.

La rédactrice de ce mémoire conclut ainsi :

Reconnais et acte le principe d'une nécessité de développer les énergies renouvelables, mais il est primordial que cela se fasse dans le respect de l'environnement, des animaux et des êtres humains.

Les observations ne doivent pas être considérées comme des généralités.

Les résultats des études du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, de la Commission de Régulation de l'Énergie, de RTE, de l'ANSES, de l'Académie de Médecine, de la Cour des Comptes et de l'INRS, qui sont ses sources, sont aussi solides et respectables que le décret de la Programmation Pluriannuelle (PPE) à laquelle le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER), syndicat professionnel représentant les intérêts privés a largement contribué comme il le dit lui-même (l'impartialité peut être contestable...)

Le texte de loi n° 2015-992, voté par les parlementaires ne cite jamais l'énergie mécanique du vent, il se contente de fixer des objectifs globaux pour la part de l'énergie renouvelable dans le prix de l'énergie.

Doit faire remarquer que la perspective d'avoir des éoliennes industrielles de 150 mètres de haut en face de chez soi est une violence insupportable faite aux personnes, aux citoyens qui vivent sur place et y paient tous leurs impôts.

Déjà que la vie en milieu rural n'est pas facile, raréfaction des services publics, de transports, déserts médicaux etc... des lors, pourquoi vouloir encore accentuer une dégradation de notre environnement, nous privant ainsi du seul intérêt de vivre à la campagne, pour sa quiétude, ses paysages, sont art de vivre.

#### Défavorable au projet

**MAR** n° C 04 : Mr Kevin TAMBOISE demeurant rue Gambetta, représentant du collectif citoyen VENT POUR TOUS, nous a fait part du souhait du collectif citoyen à savoir que les élus ont souhaité apporter un caractère différenciant au projet de l'Épinette à travers une démarche participative incluant de manière intégrante, les collectivités et les citoyens dans le développement et le financement du projet.

L'objectif de ce partenariat tripartite entre ENGIE,... et les citoyens est de :

21. Impliquer le citoyen dans le financement du projet,
22. Permettre des retombées économiques pour le territoire,
23. Proposer un projet et transparent sur son montage,
24. Sensibiliser les citoyens à la problématique de la transition énergétique.

La démarche citoyenne est ouverte à l'ensemble des citoyens intéressés à l'échelle du territoire, sans distinction de... des communes ; la démarche est à ce jour portée de manière associative et de sérénité.

La société ENGIE a fait preuve d'ouverture à la demande des collectivités sur ce volet participatif.

Le caractère participatif fait de ce projet un projet atypique sur le territoire et, constitue un véritable élément différenciant en comparaison aux projets éoliens voisins.

**MAR** n° O5 : Madame Agnès LECOCHER, demeurant 1 A chemin de Saint Quentin, Hameau d'Avelu à Marez, est venue s'informer sur l'ensemble du dossier de parc éolien, indique qu'un courrier suivra.- (sans suite)

**MAR** n° O6 : Mademoiselle Aurore DELCROIX demeurant 30 rue des alliés à Marez a également pris connaissance du dossier, indique qu'un courrier suivra. (sans suite)

**MAR** n° O7 : Madame DELFORGE BLEUSE, demeurant 20 rue Jacques Lescot à Saint Quentin 02100, propriétaire de la parcelle cadastrée section ZI n° 72 au lieudit « le grand trou », est venue s'informer sur le projet éolien du parc de l'Épinette, souhaite mettre son terrain à la disposition du parc de l'Épinette.

Favorable au projet

**MAR** n° C 04 : Monsieur HOUARA Brahim et Madame BECU Isabelle demeurant 19 chemin de Saint Quentin à 59238 Marez, ont déposé une contribution et ont listé un ensemble de problèmes qu'ils estiment dommageables pour 3 raisons essentielles dont notamment :

- ✓ Concentration des parcs éoliens,
- ✓ Dégradation de la qualité de vie,
- ✓ Banalisation du chemin,
- ✓ L'E1 et l'E5 sont justes en bordure du chemin,



Dossier N° 19000 53/59

- ✓ Le chemin de Compostelle est incorporé dans les éoliennes,
- ✓ Proximité des éoliennes et des premières maisons sont bien proches,
- ✓ Qu'un texte avait été déposé pour augmenter la distance à 1000 mètres mais rejeté par l'assemblée nationale.

Défavorable au projet

### Questions et demandes du Commissaire enquêteur

La réponse à la MRAe semble nous indiquer que les éoliennes E3, E4, E6 et E7, ne semble pas respecter les préconisations pour des raisons d'acquisitions foncières, et d'aspect paysager ;

Dans ces conditions il est donc nécessaire de nous donner toutes les explications (fines) relatives à ces 4 éoliennes notamment sur le problème du bridage et tout ce qui s'y rattache.

Afin que le maître d'ouvrage puisse nous remettre au plus tard pour le 15 juillet 2019, son mémoire en réponse sur l'ensemble des questions ou remarques reprises ci-dessus.

**Je me permets de vous rappeler qu'aux termes de l'article R. 123-18 du code de l'environnement, modifié par le décret n° 2011-2018 du 29/12/2011, vous êtes invité à nous produire un mémoire en réponse aux observations et questions dans un délai maximum de quinze jours.**

Accusé de réception le 1<sup>er</sup> juillet 2019

Fait à Aniche le 1<sup>er</sup> juillet 2019

Le chef de projet

Le commissaire enquêteur

Mr Bertrand DEVOSSEL

Jean-Louis COUVOYON

Mme Bérengère LEMEINIER